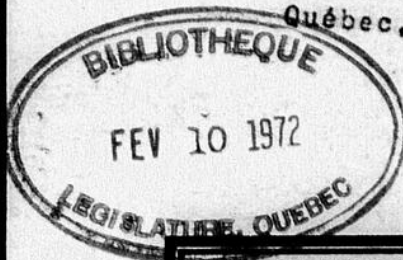


Bibliothèque de la Législature
de la Province de Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec, Qué.



56
pages

LE Courrier
DE BERTHIER

L'hebdo du comté de Berthier

39e ANNEE - NUMERO 5
BERTHIERVILLE, mercredi le 2 février

15¢



loto-québec

Tirage du 28 janvier 1972
Numero gagnant: **85081**
GAGNANTS: voir page 3

**Subventions
de \$180,548.
pour le nord
du comté** (page 3)

**Un
AEROPORT
à
St-Gabriel**
(page 7)

Saint-Ignace de Loyola

PERSEVERANCE
des usagers
de la Traverse
du Saint-Laurent

(page 3)

Subvention de \$301,000.

**GRISSOL
FOOD LTD
s'installe
à Berthierville**

(page 4)

SAINT-MICHEL DES SAINTS

Les travaux forestiers reprennent

(page 10)

EDITORIAL

En cette année bien spéciale qu'est pour nous ce Tricentenaire, et particulièrement en cette semaine de "L'HOMME DE L'ANNEE", qui est toujours pour notre journal une semaine "pas ordinaire", j'ai cru qu'il vous ferait plaisir de relire le premier éditorial de "L'HOMME DE L'ANNEE DU TRICENTENAIRE", au moment où il dirigeait pour la première semaine "Le Courrier de Berthier", à titre de rédacteur-gérant.

J'ai puisé cet éditorial dans notre édition du jeudi 7 mai 1953; Roland Doucet, le nouveau rédacteur du journal avait intitulé son éditorial: "MES DEBUTS". Je cède donc la place à l'Homme de l'année du Tricentenaire en vous priant cependant de vous souvenir que cet écrit fut composé il y aura bientôt 19 ans!

MES DEBUTS

Mon premier devoir sera d'abord d'exprimer au nom de tous les lecteurs du Courrier tout le regret que nous ressentons du départ de Monsieur Poirier. Ce dernier par son travail intelligent, son dévouement et ses écrits toujours d'un grand intérêt régional, a créé entre lui et ses lecteurs un sentiment d'amitié cimenté par la force invisible de la pensée. Aussi c'est avec un profond et sincère regret que nous voyons ce départ. Que M. Poirier soit assuré de nos meilleurs vœux d'une santé améliorée.

La puissance infinie qui règle nos destinées, a voulu que je sois appelé à la direction du "Courrier de Berthier". C'est après beaucoup d'hésitations que j'ai accepté ce poste et pour cause je ne me connais pas comme pouvant faire nombre avec cette élite qui sait imprimer, coucher, fixer sur le papier leurs idées qui produisent un effet durable et lointain.

En vous arrivant, aujourd'hui, quelles sont donc mes ambitions?... D'abord me soumettre aux lois de la vérité, de la morale et de la charité. Je me présente à vous avec le seul idéal de travailler dans votre intérêt et de vous aider; d'intéresser dans la mesure du possible toutes les classes de la population. Le Courrier de Berthier est nécessaire, indispensable même. Il sera le messager par excellence, qui chaque semaine apportera à tous, si éloignés soient-ils, les échos des activités qui se passent dans chacune de vos paroisses.

Il ne me reste plus qu'à vous demander votre collaboration en faisant du Courrier, votre ami, votre journal de famille où sont relatés les événements heureux et malheureux, joyeux et tristes. Je suis assuré qu'avec la coopération de toutes les bonnes volontés et l'appui de tous et chacun, mon ambition d'intéresser toujours sera d'autant plus facile et de ce fait, vous aiderez à accélérer la marche de notre journal, votre journal, dans la voie du progrès.

ROLAND DOUCET

auto-patrouille par Claude Rondeau

Des dommages d'environ \$1,300 se sont produits lorsqu'une Ford 71, conduite par M. Georges Therrien, de Saint-Gabriel, est entrée en collision avec une Pontiac 64, conduite par M. Albert Boucher, de Saint-Félix de Valois. A la suite du choc dû à la collision, Mme Albert Boucher dut être transportée à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette pour y recevoir des soins; ces derniers lui ont été prodigués par le Dr J. Malo. Cet accident de la circulation, couvert par l'agent Albert Grenier de la Sûreté du Québec de Ville Saint-Gabriel, s'est produit au cours de l'après-midi du 20 janvier sur la route 43 a, conduisant à Saint-Cleophas.

La courbe du Cimetière de Ville Saint-Gabriel est encore témoin d'un accident d'automobile. En effet, le 23 janvier, une Hornet 71, conduite par M. Jules Bonin, de Saint-Charles, subissait des dommages d'environ \$200 lors d'une collision avec une Plymouth 70, conduite par M. Roland Maynard, de Montréal; ce dernier véhicule subissait des dégâts pour un montant de \$450. Les constatations ont été faites par l'agent G. Côté de la Sûreté du Québec de Ville Saint-Gabriel.

Au cours de l'après-midi du 25 janvier, un accident de la circulation se produisit sur la route 43 a, près de Saint-Gabriel et causait environ \$1,300 de dégâts à deux automobiles. Ces dernières étaient une Chevrolet 70, conduite par Mlle Paulette Dufresne, de Ville Saint-Gabriel, et une Chrysler 72, conduite par M. Yvon Verrier de Laval des Rapides. C'est l'agent Jean Côté, de la Sûreté du Québec de Ville Saint-Gabriel, qui s'est rendu sur les lieux afin de faire les constatations.

Concernant une plainte de vol, logée au bureau de la Sûreté du Québec de Ville Saint-Gabriel, par M. Jules Dandoneau, propriétaire d'un garage situé à Saint-Damien et qui avait constaté la disparition d'un téléviseur installé dans son garage, la Sûreté de Joliette, en faisant des vérifications d'automobiles, a intercepté deux individus et a récupéré le téléviseur. Les deux personnes mises sous arrêt sont âgées

respectivement de 25 et 36 ans; elles devront comparaître sous peu devant le juge aux sessions de la paix, où elles seront accusées de vol par effraction.

La Sûreté municipale de Ville Saint-Gabriel au cours de la semaine dernière, a procédé à certaines enquêtes sur des vols par effraction commis à l'intérieur des limites de la ville. M. Roger Nantel a constaté la disparition de sa montoneige qui était entreposée à son chalet, à Saint-Damien. M. Jean-Guy Morin s'apercevait de la disparition de son système de radio-cassettes installé à l'intérieur de son automobile; cette dernière était en stationnement sur la rue Beausoleil. M. Arthur Morrissette constatait qu'un ou des individus s'étaient introduits par effraction dans son chalet pour s'enfuir en emportant un téléviseur. Quant à M. Louis Mondor, il constatait la disparition d'un coffre d'outils entreposé dans sa résidence.

L'agent André Jetté, de la Sûreté du Québec de Saint-Michel des Saints, s'est rendu, le 23 janvier, à quelques milles de Saint-Michel sur la route 43 afin de faire les constatations d'un accident de la circulation impliquant deux automobiles et causant environ \$500 de dégâts. Il s'agissait d'une Chevrolet 63, conduite par M. Florent Dufresne, de Saint-Michel des Saints, et d'une Buick 67, conduite par M. Roland Benoît, également de Saint-Michel.

Le 21 janvier, vers 3 heures 30 de l'après-midi, M. Paul-Henri Jutras, résidant à Sainte-Perpétue, et qui conduisait une Chevrolet 71, sur la route 2 conduisant à Berthierville, s'est à un certain moment, fait couper la route par un autre véhicule. En voulant éviter ce dernier, M. Jutras donna un coup de volant et son automobile alla frapper une boîte téléphonique, propriété de Bell Canada. Sous l'effet du choc, cette dernière s'est entièrement démolie. Selon l'agent Laurent Brassard, de la Sûreté du Québec, qui s'est rendu sur les lieux afin de faire les constatations, les dommages à l'automobile de M. Jutras seraient de plus de \$500.

Le 22 janvier, vers 8 heures de l'avant-midi, sur la route 2, à la hauteur de Saint-Barthélemy, un accident de la circulation impliquant deux automobiles, cause environ \$1,400 de dommages. Les véhicules impliqués sont une Chevrolet 67, conduite par M. Yves Dumulong, de L'Assomption. Les constatations ont été faites par l'agent Denis Pelletier, de la S.Q. de Berthierville.

Le 23 janvier, un accident de la circulation produit à l'intersection de la route 2 et du chemin de la Montée Saint-Barthélemy, fait un blessé et cause \$1,000 de dommages aux deux voitures impliquées. La première auto, une Ford 68, était conduite par M. Normand Clément, de Pont-Viau, et la deuxième une Dodge 69, était conduite par M. Arthur Grandmont, de Montréal. A la suite du choc, Mme Normand Clément dut être transportée à l'hôpital Comtois de Louiseville pour y recevoir les soins du Dr Dalcourt. Les constatations ont été faites par l'agent Alban Boisvert, de la Sûreté du Québec de Berthierville.

En voulant monter une pente glacée, un camion dérape et se renverse dans un fossé en bordure de la route conduisant de Saint-Norbert à Saint-Gabriel. Il s'agit d'un camion de marque International 69 que conduisait M. Donatien Belle-rose de Saint-Félix de Valois. Fort heureusement, à la suite de cette embardée, le conducteur a réussi à s'en tirer indemne, mais les dommages au camion sont d'environ \$800. C'est l'agent Julien Bolduc, de la Sûreté du Québec de Berthierville, qui s'est rendu faire les constatations.

(suite à la page 11)

ICI ET LÀ dans Berthierville

Dans mon éditorial de la semaine dernière, au sujet de la construction d'un Centre d'accueil à Berthierville, je posais la question suivante: "Pourquoi n'entendons-nous plus parler, et que se passe-t-il de ce côté?"

Depuis ce temps l'on m'a remis le dossier complet de la Corporation du Centre d'accueil et je suis en mesure cette semaine de répondre moi-même à ces questions.

Une lettre officielle datée du 31 mars 1970 et signée par l'honorable Jean-Paul Cloutier, ministre de la Famille et du Bien-Être social mentionnait, et je cite: "Je suis heureux de vous faire part que le projet qu'entend développer la corporation du Foyer de Berthierville à Berthierville a été placé sur la liste des priorités pour l'année 1970-1971."

Le 17 avril de la même année, le chanoine Eugène Dumontier accuse réception de cette bonne nouvelle. L'affaire est lancée et la corporation est assurée de mener à bien le projet.

Le 10 juin 1970, le notaire J.A. Boivin, président de la Corporation reçoit une autre missive du Gouvernement du Québec, celle-là signée de l'honorable Claude Gastonguay, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Être social et dans laquelle l'on peut lire: "Tenant compte des ressources existantes et de l'évolution démographique de votre milieu, la construction d'un centre d'hébergement n'est

pas justifiée. Je dois donc me rendre à l'évidence et vous informer de mettre fin à votre projet et ce, de façon définitive".

Ce qui fut dit, fut fait!

La corporation du Centre d'hébergement de Berthierville n'aura pas vécu bien longtemps, son existence aura été bien éphémère.

J'en viens donc à la conclusion que personne n'est responsable de cet échec.

... mais qu'il faudrait peut-être recommencer à zéro.

Merci aux responsables qui m'ont fait parvenir le dossier de cette corporation, de cette façon nous avons pu faire la lumière sur le sujet... et peut-être même relancer l'idée.


Nous allons donc clore pour le moment cette discussion, quitte à y revenir dans un avenir prochain.

Le représentant "Inglis" de Berthierville, M. Marcel Laporte, ainsi que son épouse iront se reposer sur les chauds sables des Bermudes dans quelque temps.

La semaine prochaine dans ce journal, un reportage complet du banquet de l'Homme de l'Année et de l'Homme de l'Année du Tricentenaire.

N'oublions pas de décorer nos demeures pour ce Tricentenaire maintenant que nos décorations de Noël sont presque disparues.

A la prochaine,
GILLES TESSIER



LE Courrier de Berthier
L'hebdo du comté de Berthier

Édité à Berthierville par:

LES PUBLICATIONS LAMON INC.

30, Place du Marché
836-3796 Berthierville

Directeur général:
ANDRE COLPRON

Directeur de la rédaction:
ROLAND GAUVREAU

Directeur du Journal:
GILLES TESSIER

Rédaction et Photos:
CLAUDE RONDEAU

Directeur de la publicité:
GABY COLPRON

Publicitaire:
MICHEL DESCHESNES

Circulation:
JULIEN RAINVILLE

MEMBRE DES HEBDOS DU CANADA

Courrier de deuxième classe
No d'enregistrement: 0161

DEPOT LEGAL D 715 645

Abonnement:
CANADA et ETRANGER:
\$5.50 par année
0.15 l'exemplaire

SUBVENTIONS DE \$180, 548.68 POUR LE NORD DU COMTÉ

Berthierville (C.R.) M. Antonio Yanakis, député de Berthier à la Chambre des Communes, annonçait, la semaine dernière, au nom de M. Otto Lang, ministre de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration, qu'une subvention de \$146,150.68 venait d'être accordée au Club Motoneige Saint-Michel, en vertu du programme des initiatives locales.

Ce projet contribuera à donner de l'emploi à 78 personnes de Saint-Michel des Saints, et aura pour but le défrichage et l'aménagement de sentiers et pistes de motoneiges sur une distance d'environ 55 milles; ce projet comporte, en plus, la construction de deux ponts permanents sur la Rivière Mattawin ainsi que 7 autres ponceaux flottants, l'installation d'une dizaine de boîtes à rebuts et panneaux indicateurs à l'entrée du village.

Au cours de la même semaine, la municipalité de Saint-Zénon recevait, elle aussi, la confirmation de l'obtention d'une subvention de l'ordre de \$22, 698.00 pour le projet Camp l'Escale Inc. Ce projet qui créera 10 emplois, aura pour but la construction de petits chalets dans cette localité.

Une autre localité du nord du comté recevait une subvention du Ministère de la Main d'Oeuvre

et de l'Immigration en vertu de son programme des Initiatives Locales; il s'agit de Saint-Guillaume, localité située à une dizaine de milles de Saint-Michel des Saints, qui avait présenté un projet concernant le Centre Récréatif Saint-Guillaume Inc.

Ce projet accepté recevait une subvention de l'ordre de \$11,700.00; il contribuera à créer 5 nouveaux emplois et aura pour but de planifier les loisirs pour les jeunes, la rénovation et l'entretien des locaux.

Ces trois projets présentés par des municipalités sises au nord du comté de Berthier bénéficient au total d'un montant de \$180,548.68 et, comme le soulignait M. Yanakis, il nous faut développer le nord du comté en raison de son site pour un avenir touristique et faire tout ce qui est possible de faire connaître cette belle région de chez-nous.

LE *Courrier*
DE BERTHIER
L'hebdo du comte de Berthier

Persévérance des usagers de la Traverse du Saint-Laurent

Saint-Ignace de Loyola - (CR).- Les usagers du bateau-passeur de la Traverse du Saint-Laurent décidaient unanimement, au début du mois de juin 71, de manifester leur mécontentement contre le service régulier des traverses, la hausse du tarif des passages et les haltes de service, souvent prolongées durant la saison hivernale. C'est ainsi qu'ils se sont réunis sur les quais de la Traverse afin d'alerter l'opinion publique du fait que des personnes se trouvent, soir et matin, dans l'obligation d'emprunter le moyen de transport consti-

tué par le bateau-passeur pour se rendre à leur travail sur la rive opposée du Saint-Laurent.

A la suite des manifestations, les représentants du Comité des usagers de la Traverse du Saint-Laurent ont, en maintes occasions, rencontré des représentants du ministère des Transports afin de discuter des difficultés que doivent surmonter les résidents des municipalités de Saint-Ignace de Loyola, l'Île Dupas, Berthier, Saint-Cuthbert, Saint-Viateur, Saint-Barthélemy, Lanoraie et Lavaltrie pour gagner le pain de leurs familles car, en certaines occasions, au cours de l'hiver dernier, le service du bateau-passeur était interrompu, obligeant les travailleurs à effectuer un trajet d'une centaine de milles, obligeant en fait ces derniers à parcourir le trajet de Berthier-Sorel en passant par Montréal.

Les usagers manifestaient en plus contre le fait qu'étant géographiquement situés à mi-chemin entre les centres de Montréal et de Trois-Rivières, - qui, eux, ont la chance de posséder des traverses entre les deux rives, traverses absolument gratuites à tous les usagers les empruntant - ils sont, eux, les travailleurs du comté de Berthier, obligés de payer régulièrement un moyen de traverse qui, en fait, n'en demeure pas moins une continuité de route.

Différents organismes et conseils municipaux ont appuyé le Comité des usagers de la Traverse du Saint-Laurent dans leurs revendications. Par la suite, plusieurs rencontres se sont tenues à Québec où, lors de la dernière, les représentants du comité avaient obtenu, de la part du ministre Georges Tremblay, la garantie d'une réponse concernant une étude faite au sujet d'une possibilité de gratuité de passage et la certitude d'un meilleur service; la réponse devait parvenir au Comité des Usagers de la Traverse du Saint-Laurent, au plus tard à la mi-novembre. Depuis le temps de la dernière ren-

contre cependant, les travailleurs du comté de Berthier sont toujours dans l'obligation de payer régulièrement le prix demandé pour les passages du bateau-passeur entre les rives de Berthier et Sorel, et de subir en plus le manque de service occasionné par des réparations effectuées au seul bateau - passeur en opération.

Concernant le retard à obtenir une réponse de la part de nos représentants du Gouvernement provincial, les membres du Comité des Usagers de la Traverse du Saint-Laurent faisaient parvenir, la semaine dernière, une lettre au premier ministre Robert Bourassa, au ministre Claude Simard, de l'Industrie et du Commerce, au ministre Bernard Pinard, des Transports, et à M. Paul Berthiaume, adjoint parlementaire aux transports, lettre dont voici la teneur:

"Depuis le mois de juin dernier, nous n'avons pas reçu de nouvelles au sujet du traversier entre Saint-Ignace et Sorel.

"Lors de notre dernière entrevue en juin, en présence de plusieurs personnes représentant différents corps publics de la rive-sud et de la rive-nord, le ministre des Transports, M. Georges Tremblay a déclaré que le premier novembre ou au plus tard à la mi-novembre 1971, il y aurait une politique d'établissement sur le système du transport pour les traversiers de la province.

Depuis juin, les membres des chambres de Commerce régional Lanaudière et ceux de Berthierville ainsi que tous les usagers de la Traverse du Saint-Laurent attendent avec anxiété votre réponse de la nouvelle réforme des traversiers de la province.

Espérant recevoir de vos nouvelles dans le plus bref délai, recevez mes salutations les plus sincères, je demeure.

Bien à vous,
Jude Guèvremont,
Président Ex-officio,
Chambre de Commerce régionale Lanaudière,
Chambre de Commerce Berthierville.

Le service d'aqueduc à Berthierville

Berthierville (CR).- Une réunion spéciale groupait les membres du conseil municipal de Berthierville; ces derniers devaient discuter de la hausse prochaine du prix exigé pour le service d'aqueduc car, depuis l'agrandissement de l'usine de filtration, l'eau est présentée vendue aux usagers à un taux inférieur au coût de revient. Selon un échange de correspondance avec différentes villes de la province, il semble que Berthierville soit un distributeur d'eau au meilleur marché qui soit. La tâche des conseillers et du maire était de fixer un barème pour le paiement et la hausse de l'eau. Une classification concernant les habitations et les commerces a donc été faite; quant aux industries, une prochaine rencontre devra avoir lieu afin de terminer la classification.

Depuis déjà plusieurs années, Berthierville vendrait sa production d'eau à un tarif nettement inférieur au coût de la production, et con-

cernant les dernières obligations de la ville en ce qui a trait à l'agrandissement de l'usine de filtration, la ville se voit dans l'obligation de hausser le prix de la taxe d'eau.

DEUX NOUVEAUX POLICIERS

A la suite de cette discussion sur la taxe d'eau, deux personnes ont été embauchées par la ville pour occuper la fonction de policiers. C'est à la suite de la réception d'un nombre considérable d'applications que les membres du conseil ont fixé leur choix; l'on sait, par ailleurs, que les deux nouveaux policiers devront, au cours des mois qui vont suivre, faire un stage d'étude à l'Institut de police de Nicolet où ils devront mériter les notes ou points exigés pour devenir des policiers permanents. Les nouveaux policiers engagés par la ville sont MM. Gérard Joinville et Benoît Gendron.



Nomination à "Radio-Joliette"

Me Franklin Delaney, président de Radio-Joliette Ltée., annonce la nomination de Gilles Tessier au poste de directeur-général de cette compagnie nouvellement fondée à Joliette.

A ce titre, M. Tessier dirigera toutes les opérations de Radio-Joliette Ltée, et assumera en particulier la direction totale de la station radiophonique CJLM.

M. Tessier milite dans l'industrie radiophonique depuis bientôt 20 ans. Il

fut tour à tour annonceur aux stations CHNO Sudbury, CJSO-Sorel, CBFT-Radio CJSO-Sorel, CBFT-Radio-Canada, et était jusqu'à ces derniers temps gérant de production de CJLM pour le comté de Radio-Richelieu Limitée, jusqu'au moment où Me Delaney se portait acquéreur de cette station et fondait Radio-Joliette Ltée.

La nomination de M. Gilles Tessier est effective dès maintenant.

loto-québec

INTER-LOTO

\$150.00 Sylva Bergeron
St-Charles de Mandeville
\$150.00 Mme Therese Landry
St-Jacques

Lionel Brule
Epicier St-Charles
Restaurant Bellevue
Berthier

MINI-LOTO

\$500.00 Mlle Michele Richard
St-Gabriel
\$100.00 Mlle Calire Dandonneau
Berthier
\$100.00 Daniel Vaes
Lavaltrie
\$100.00 Mlle Bernadette Breault
Lavaltrie
\$100.00 Mlle Nicole Bournival
St-Etienne des Gres
\$100.00 Mme F. Branconnier
St-Didace
\$100.00 Alphonse Lacourisere
St-Gabriel
\$100.00 Jules Bergeron
Berthier
\$100.00 Rosaire Roy
St-Charles de Mandeville
\$100.00 Hermas Plante
Île St-Ignace

Joseph Gravel
Concierge St-Gabriel
Restaurant Bellevue
Berthier
Pharmacie Lavaltrie
Lavaltrie
Albert Moreau
Marchand Lavaltrie
Joseph Gravel
Concierge St-Gabriel
Marche Richelieu
St-Gabriel
Tabagie Beaulieu
St-Gabriel
Tabagie Berthier
Berthier
Marcel Marseille
St-Charles
Adrien Ducharme
Marchand Berthier

LES DISTRIBUTIONS BERT-MASK ENR.

Cyrille-Robert Lajoie, Dist. Louiseville, tél.: 228-4635

Subvention de \$301,300.

Grissol Food Ltd s'installe à Berthierville

Berthierville (C.R.) Vendredi dernier, une conférence de presse donnée par le député de Berthier aux Communes, M. Antonio Yanakis, groupait, en plus des membres du conseil de Berthierville, certains représentants de la presse écrite et parlée. Cette conférence avait pour but principal l'annonce officielle d'une nouvelle industrie à Berthier-

En furetant dans le comté
Claude Rondeau

Samedi dernier se déroulait, à Saint-Zénon, la cérémonie officielle de l'ouverture de la nouvelle Bibliothèque municipale.

Lors de la parution de la prochaine édition du Courrier de Berthier, nous serons en mesure de vous donner plus de détails concernant les élections du nouveau bureau d'administration du club de Golf de Berthier.

Certains plaisants sont amusés, la semaine dernière, à enlever les panneaux de signalisation dans les sentiers du club Motoneige Saint-Michel Inc.

Pourrait-on qualifier cet acte d'un manque de civisme?

Le Dr Lucien Hénault et son épouse partiront sous peu pour le Mexique; les copains du comité du Tricentenaire, qui demeureront dans le pays du froid, espèrent recevoir des cartes postales.

Julien Gravel semble avoir éprouvé certaines difficultés avec sa tenue vestimentaire, lors de la dernière caravane de motoneiges à Saint-Michel des Saints.

Les inscriptions concernant les activités du programme Carnaval Optimiste préparé dans les cadres du Tricentenaire de Berthier, semblent aller bon train. En effet plusieurs équipes de ballon-balai se sont déjà enregistrées.

Les motoneigistes, qui faisaient partie de la caravane Saint-Gabriel à Saint-Michel des Saints, n'ont pas prisé qu'on leur coupe les fils de leurs motoneiges.

Certaines personnes demandaient à Jean-Eudes Lasalle la raison pour laquelle il avait désigné son restaurant par l'appellation: Restaurant du Sportif.

Vous n'avez qu'à rencontrer ce dernier et dès lors vous obtiendrez une réponse.

René Poirier avait beaucoup de difficulté à parler le lendemain du souper Richelieu Pères et Fils. Les membres Richelieu se demandent tous pour quelle raison.

ville. M. Yanakis a alors affirmé "Lors de la dernière conférence de presse, donnée à Joliette il y a environ deux semaines, j'avais fait l'annonce d'une somme de 2 millions de dollars d'investissement futurs dans Berthier, depuis quelques jours, je suis en mesure de vous annoncer que, d'ici peu, un montant de 4 millions de dollars sera investi dans la région d'ici le printemps. Pour le moment l'usine qui veut s'établir à Berthierville en est une de Grissol Food Ltd. Cette compagnie construira, d'ici le printemps, une usine qui opérera dans le domaine alimentaire. Les viandes congelées, les créera ainsi 80 nouveaux emplois. Cette usine sera sur pied de mise en marche au coût de \$1,413,000.00 et la subvention que le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale a accordée à cette compagnie est de l'ordre de 10% du coût total de l'immobilisation et de \$2,000,000 par emploi créé, ce qui porte la subvention accordée au total de \$301,300."

M. Yanakis a donné quelques détails concernant d'autres usines du comté, usines ayant reçu des subventions. La Doric Textiles recevait dernièrement un montant de \$100,000 pour son expansion de \$500,000, 19 nouveaux emplois sont ainsi créés. Cette usine établie à Berthierville depuis plus d'un an opère dans le domaine du Textile, et l'expansion actuelle est la deuxième phase du complexe de cette compagnie.

La Compagnie Fines Togs Ltd une nouvelle usine établie à Saint-Barthélemy depuis environ un mois, produit des vêtements sports

pour enfants. Le coût d'immobilisation étant de \$153,000, avec une possibilité de 75 emplois, l'offre à la Compagnie a été de 10% du coût d'immobilisation plus \$400 par nouvel emploi créé.

En plus des renseignements fournis concernant les 2 millions versés par le gouvernement fédéral en regard des projets industriels dans les comtés de Berthier et Maskinongé, M. Yanakis a souligné, sans toutefois dévoiler ses projets, que d'ici peut-être une couple de semaines, trois autres projets de nouvelles industries seront mis à jour. De ces projets il semble que deux seraient pour la région de Berthier et le troisième probablement pour la région de Maskinongé.

Tout au cours de la conférence, M. Yanakis donna un aperçu des montants versés dans le cadre des initiatives locales, soit un montant de \$509,597.68 aidant ainsi à créer plus de 200 emplois afin de venir en aide aux personnes affectées par le chômage. Sur le montant nommé précédemment, une somme de \$250,000 a été versée à certains clubs de motoneiges situés au nord du comté, ce qui contribuera à faire connaître le nord du comté comme une des plus belles zones touristiques en raison de son site enchanteur et de ses nombreux lacs qui font de cette région un endroit tant recherché par les touristes.

Dans le domaine des initiatives municipales, des sommes totalisant \$258,439 ont été actuellement accordées à une dizaine de projets; ces derniers contribueront à créer de nouveaux emplois et à améliorer certains chemins, des réseaux,



M. Antonio Yanakis, député fédéral du comté de Berthier, s'entretenait avec le Dr Ulysse Laferrière, maire de Berthierville, quelques instants avant la conférence de presse sur les sites où serait construite l'usine de la Compagnie Grissol Food Ltd.

Des loisirs sociaux culturels pour adultes

Une première session en art plastique vient de terminer et tout le groupe est intéressé à poursuivre son cours, alors nous entreprenons une deuxième session qui débutera le premier février. Nous avons assez de demandes aussi pour former une deuxième classe, c'est à

dire une autre première session. Pour l'inscription veuillez vous adresser à Mme Pierrette Brissette Lemire à 836-2683. Ce cours pour les débutants commencera mercredi le 9 février à 7

heures 30 à l'école polyvalente Pierre de l'Estage avec M. René Bournival professeur. Bienvenu à toute la population.

La Commission des loisirs de Berthierville.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE JOLIETTE

LUCIEN BELLEMARE, Yamachiche, District de Trois-Rivières

DEMANDEUR

VS

CHARLES EUGENE MARCOX, 901 Rue Daviault, Berthierville, DEFENDEUR

Par encaissement et par suite de saisie, je procéderai le 14 février 1972 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur en cette cause, à la vente d'une automobile de marque Chrysler H-Top 1969 Série CE 234 9C 130210 Licence 1971 No. 663-625

Le tout sera vendu suivant la loi et pour argent comptant.

Donné à Berthierville, ce 28 janvier 1972

J.A. Gouger, H.C.S.
421 Montcalm, Berthierville
District de Joliette



UN TOURNOI DE BALLON BALAI ET LES OPTIMISTES

BERTHIERVILLE. A l'occasion du souper régulier du club Optimiste de Berthierville, le président, M. Jacques Robitaille, faisait la présentation de deux nouveaux candidats, soient MM. Charles Bellehumeur et Gilles Hogues. Ces deux derniers ont accepté, dès leur début dans l'organisation, de fournir le travail qui leur était demandé, soit d'assumer certaines responsabilités au sein de l'organisation du Carnaval et ceci, dans le cadre des fêtes du Tricentenaire. Prend place, près des nouveaux membres, M. Michel Therrien, secrétaire du Club et membre parrain des nouveaux.

A l'occasion du Tricentenaire, le CLUB OPTIMISTE DE BERTHIERVILLE vous invite à participer au TOURNOI DE BALLON-BALAI qui se tiendra les 12 et 13 février à la patinoire, rue De Vaudreuil.

L'enjeu est de \$150.00 et \$50.00 pour les équipes finalistes. De plus de nombreux trophées seront attribués. Le montant de l'inscription est de \$25.00 par équipe.

Veuillez faire parvenir ce montant et la formule d'inscription avant le 5 février prochain à l'adresse suivante: Jean-Marc Doucet, C.P. 362, Berthierville.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE JOLIETTE

HYDRO-QUEBEC Demanderesse

VS

CHARLES EUGENE MARCOUX, 901 Rue Daviault, Berthierville, Défenseur

Par encaissement et par suite de saisie, je procéderai le 14 février 1972 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur en cette cause à la vente d'une automobile de marque Chrysler H-Top 1969 Série CE 234 9C 130210 Licence 1971 No. 663-625.

Le tout sera vendu suivant la loi et pour argent comptant.

Donné à Berthierville, ce 28 janvier 1972

J.A. Gouger, H.C.S.
421 Montcalm, Berthierville,
District de Joliette.

Un autobus scolaire se renverse et fait un blessé

Berthierville (CR).- Plusieurs accidents de la circulation se sont produits, au cours de la journée de mardi dernier, soit le 25 janvier, à cause d'une pluie verglassante, d'un vent d'une intensité de plus de 40 milles, accompagné de fortes bourrasques de neige qui a

balayé les routes de la province. Pendant la matinée de la même journée, un accident s'est produit dans le rang de la rivière Bayonne, et aurait pu avoir de plus graves conséquences. Un autobus scolaire, propriété des Autobus Gaudreault de Joliette, conduit par M. Antonio Mondor de Lanoraie, roulait avec ses 24 passagers en direction de Joliette.

A son arrivée dans une courbe, vu l'état de la chaussée et la force du vent, l'autobus a soudainement été déporté vers le fossé pour se renverser sur le côté dans un petit ravin bordant la route, projetant les uns sur les autres les étudiants qui prenaient place à bord du véhicule. Après que l'autobus se fut immobilisé, les étudiants ont réussi à en sortir en empruntant la portière de secours à l'arrière du véhicule.

Après les premiers moments de peur passés, l'on devait constater qu'une jeune fille avait subi des blessures: il s'agissait de Mlle Marguerite Drainville, âgée de 16 ans, résidente de Berthier. Cette dernière fut transportée à l'hôpital Comtois de Louiseville, puis à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette, où elle fut traitée pour des blessures à une jambe et au nez. Les constatations ont été faites par les agents Paul Lindsay et Roger Carrier, de la Sûreté du Québec de Berthierville.



C'est grâce à la sortie d'urgence à l'arrière de l'autobus scolaire que les étudiants ont réussi à quitter le véhicule qui était en mauvaise position sur le bord d'un ravin d'une trentaine de pieds.

Chronique des Chevaliers de Colomb

CONSEIL 2928 BERTHIERVILLE

Attention.... Attention.... à vous tous Frères Chevaliers.

Tous ceux qui ont des candidats pour l'initiation du Tricentenaire, qui aura lieu à Berthierville en mars prochain, il serait bon que vous entriez en communication le plus tôt possible avec le Grand Chevalier M. Fernand Giroux ou bien notre secrétaire financier, M. Raymond Grandchamps.

Aussi veuillez prendre note que le 1er degré se tiendra à la Salle des Chevaliers de Colomb de Berthierville le 6 février prochain, sous la présidence de Frère Jacques Dumontier.

Donc, n'oubliez pas, amener vos candidats et vérifier si vous êtes toujours en règle, car il serait fâcheux si vous ne pouviez assister à cette initiation.

Michel Therrien, publiciste.

Des cours d'art culinaire à Berthierville

Le service de l'Éducation permanente de la région Lanaudière, afin de satisfaire plusieurs dames et demoiselles désireuses de se perfectionner dans l'art culinaire, organise une série

de dix leçons qui seront dispensées au rythme d'une par semaine, soit le lundi, dans la soirée, à l'école polyvalente Pierre de Lesage. Chaque leçon débutera à 7.30 heures.

Pendant le premier semestre de la présente année, les personnes qui ont suivi la session de l'Alimentation 2 ont pu utiliser le local aménagé dans le but de faciliter la pratique à l'occasion du cours. Elles ont pu se servir des poêles, tables, ustensiles, etc., et du local d'art culinaire à chaque le-

(suite à la page 8)



Les motoneigistes bravent... la pluie

BERTHIERVILLE (CR) - Samedi dernier avait lieu, en l'église Sainte-Geneviève de Berthierville, une messe de minuit pour les motoneigistes. Malgré la température inclemente qui s'était abattue sur notre région, plusieurs fervents de la moto ont quand même bravé la pluie et le vent pour se rendre assister à l'office de la messe. Une soixantaine de motoneiges, dont la plus grande partie arborait les signes du club Motoneige Car-Camp, étaient alignées sur le terrain de stationnement attenant à l'église de Berthierville.

À la suite de la célébration de la messe, plusieurs motoneigistes se sont rendus directement à leur domicile afin de changer leurs costumes de moto qui, pour la plupart, étaient trempés "d'un travers à l'autre", pour des vêtements plus légers et, par surcroît, secs. L'autre partie, celle des braves, s'est dirigée vers le relais du club Car-Camp afin de terminer la soirée entre amis.

301, rue FRONTENAC
Tél. 836-4011



GARAGE BERTHIER AUTO ENR.

ROMEO FILOT, PROP.

STATION DE SERVICE
ET REPARATIONS GENERALES

ACCESSOIRES - HUILES

PIECES AUTOPAR - PNEUS - BATTERIES

BERTHIERVILLE, P.Q.

Accumulateur Gulph

Auto-parts

Chryco

On repare les radiateurs d'automobiles et de camions.

Ouvrage générale

On répare aussi les autos-neiges.

- Ouvrage garantie -

VENTE ABANDON DES AFFAIRES

Rabais de

50% a **80%**

sur toute la marchandise

Tout doit être vendu le plus tôt possible

MAISON MAX

Berthierville

836-4153



Mme Hector Blais remet des fleurs à la régente des Filles d'Isabelle, Mme Georges Bellefeuille. (Photo Claude Rondeau).

Soirée Marie de Berthier

Berthierville (CR).- Samedi soir dernier, se déroulait, dans les cadres du Tricentenaire de Berthier, une grande soirée au Centre Culturel, soirée organisée par le groupe des Filles d'Isabelle de Berthierville. Au début de la soirée, des couples ont été présentés à l'assistance et par la suite quelques personnalités ont pris la parole.

Au cours de son allocution, Mme Georges Bellefeuille, régente des Filles d'Isabelle, a donné des explications concernant le choix du nom Marie de Berthier pour cette grande soirée dansante. A la suite de ces explications, Mme Hector Blais a, au nom des membres de l'Association, remis des fleurs à la régente. Quelques instants plus tard, M. et Mme Lucien Hénault ainsi que M. et Mme Georges Bellefeuille faisaient l'ouverture de la danse par l'exécution d'une grande valse.



Au début de la soirée Marie de Berthier, plusieurs personnes étaient groupées à l'avant-scène de la salle. Ce sont de gauche à droite, Mme Lucien Hénault, M. Lucien Hénault, président du Comité des fêtes du Tricentenaire, M. Jean-Louis Poulette, maire de Berthier-paroisse, M. le chanoine Eugène Dumontier, curé de Sainte-Geneviève de Berthier, M. Ulysse Laferrrière, maire de Berthierville, Mme Ulysse Laferrrière, Mme Geoffrion, député des Filles d'Isabelle, Mme Georges Bellefeuille, régente des Filles d'Isabelle et M. Georges Bellefeuille. Ainsi qu'on peut le constater, le costume des fêtes du Tricentenaire était à l'honneur. (Photo Claude Rondeau).



BONJOUR, AMIS AUTONEIGISTES!

Où est-elle cette neige tant attendue? Maintenant que nous avons fait l'acquisition du Skidozer, le syndicat des anges et les grands patrons d'en haut, semblent en grève. Seraient-ils devenus séparatistes ou désirent-ils l'union? Espérons que le tout se règlera le plus tôt possible. De la neige en juillet, ce ne serait pas bien comique, n'est-ce pas? Nous ne pouvons tout de même pas faire sauter les nuages à la bombe...

Nous protestons, et pour preuve, une délégation de valeureux contestataires

se sont rendus à notre Messe de Minuit du 22 janvier dernier sous une pluie abondante. J'en profite pour souhaiter un prompt rétablissement à tous les enrhumés de cette date, et remercier toutes les personnes qui ont répondu à notre appel malgré la mauvaise température.

Comme le disait notre ami, Claude Rondeau: "Toute personne de Berthier ou des alentours qui aurait des projets de voyage pour une fin de semaine future, veuillez communiquer avec un membre du Club Car Camp afin de connaître leur programme pour cette date. S'ils ont quelque chose d'organisé... ne partez pas car il est cer-

tain que la température sera mauvaise. C'est toujours comme ça, ils ne sont pas chanceux!

J'ose espérer que le 6 février nous réserve une belle journée. Ainsi, vous pourrez participer à notre "Rallye Annuel d'Autoneige". Nous vous attendons à l'Hôtel Vincent de Berthier-Jonction. Le premier départ aura lieu à midi. C'est un rendez-vous que je vous donne et dites-le à vos amis, ils sont les bienvenus.

Maintenant, en réponse à une demande des autoneigistes, du centre-ville, désirant que le Skidozer entretienne leurs sentiers jusqu'au poste de police, je dois vous dire que nous sommes dans l'impossibilité de combler votre désir pour cette année. Certains diront que nous allons jusqu'au Garage Brissette... C'est vrai, mais pour une raison fort simple à comprendre. Nous devons nous y rendre à l'occasion, pour l'entretien et la vérification de la machine. En temps normal, nous retournons à l'arrière du Centre Culturel. Je crois que cet endroit est jus-

Souper pères et fils Richelieu

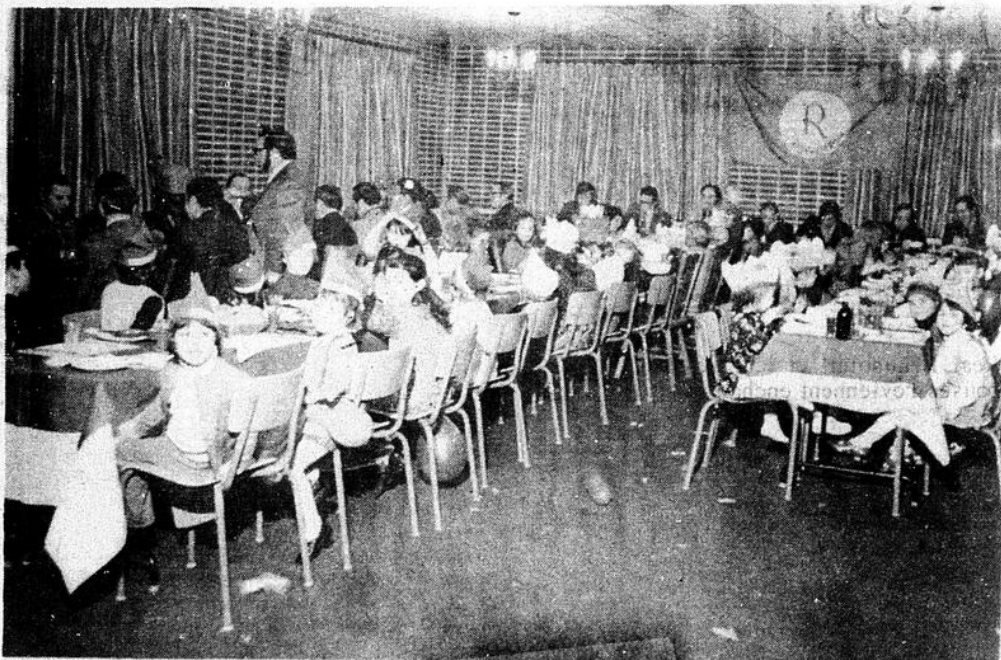
Berthierville (CR).- La semaine dernière, les membres Richelieu tenaient leur souper Pères et Fils et, en cette circonstance, les adultes étaient en minorité. Au cours du souper, plusieurs jeunes se sont permis de

faire payer à leur père certaines amendes pour différentes raisons. Nul besoin d'avoir un conférencier lors de ce souper; plusieurs parents, le lendemain, étaient devenus aphones.

A la fin du souper, un grand personnage devait rendre visite aux jeunes; il s'agissait du non moins populaire Poppye qui a fait une distribution de cadeaux aux enfants, au plaisir des parents.



Rencontrer un personnage aussi connu que Poppye vaut bien une bise en échange d'un cadeau; c'est ce que se permet le jeune Laporte, sous l'oeil de son grand-père, M. Emile Laporte



Cette vue de la salle donne un aperçu des jeunes qui étaient réunis lors du dernier souper des Richelieu.

te pour tout le monde. Que vous partiez du centre-ville du nord, ou de la Grande-Côte vous avez pratiquement la même distance à parcourir pour vous y rendre. C'est avec regret que nous vous rendons une réponse négative.

Sur ce, je souhaite que le Grand Patron voudra bien créer cent mille nouveaux flocons de neige au pouce carré dans notre région.

Bonne neige.
Louise Brissette,
Publiciste.



Hotel de Joliette A Vendre

- * Situé en plein centre des affaires, 408, rue Notre-Dame
- * 26 chambres
- * Grill, discothèque, taverne
- * Salle à manger
- * Salle de réception
- * Terrain de stationnement privé
- * Gros chiffre d'affaires
- * Offres invitées

Pour informations s'adresser à

ALEX A. RENAUD

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

385 est, Sherbrooke,
Courtiers

Montréal 129
(514) 844-2050

Un aéroport à Ville Saint-Gabriel?

Nous le souhaitons ardemment...

D'après un rapport présenté le 9 janvier dernier lors d'une réunion, la Chambre de Commerce Saint-Gabriel aurait lancé un programme de projets fort intéressants, pour l'expansion de Ville Saint-Gabriel.

Cela dénote, un travail sérieux et une étroite collaboration au sein de la direction de la Chambre de Commerce. Il nous reste maintenant à espérer que ces projets se concrétiseront en l'année 72.

Cependant d'après certains faits relevés à cette réunion il semblerait que le départ se ferait sur un terrain plutôt glissant, si on en juge d'après la déclaration faite par le responsable au comité des affaires municipales. Celui-ci faisait l'annonce du projet futur d'un aéroport et ajoutait, qu'il lui était impossible d'annoncer, d'autres projets, n'ayant pas rencontré le Conseil municipal...

D'autre part M. Déliphat Morin, maire, s'est dit très malheureux du manque de participation de certains organismes et de certaines autorités de la ville à l'élaboration de certains projets de la plus haute importance...

Y aurait-il lieu de supposer que l'entente, absolument nécessaire, entre ces deux partis n'est pas ce qu'elle devrait être? Et que la Chambre de Commerce voudrait emboîter le pas aux autorités municipales?

Malheureusement tout le laisse croire. Si tel est le cas, comme plusieurs intéressés l'affirment la situation serait assez inquiétante pour la réalisation de ces projets. Car l'achat d'un terrain pour l'aménagement d'une piste, son entretien, son éclairage seraient défrayés par la ville. C'est alors qu'il ne faudrait quand même pas ignorer que l'approbation à ce projet revient en tout premier lieu aux autorités municipales.

La réorganisation d'une marina et d'un service de plage au Lac Maskinongé nécessite de même, la collaboration des autorités municipales.

Il serait malheureux pour toute la collectivité, que ceux qui travaillent à la réalisation de ces projets, la Chambre de Commerce oublient qu'ils sont les numéros 2 et non les numéros 1. Le mot d'ordre de l'équipe du comité touristique, "Améliore ton milieu si tu veux t'améliorer toi-même" risque de tomber dans les oreilles d'un sourd si ces deux organismes ne marchent pas main dans la main.

La Chambre de Commerce prend un essor que l'on a pas connu depuis longtemps, et ce, avec des hommes d'action qui, dans le passé ont démontré à maintes reprises leur esprit d'initiative. Même avec ça faudra t'il se retrouver en septembre prochain face à un autre échec?

Il y a un temps pour les élections municipales... et il n'est pas encore arrivé. Pour l'instant il serait peut-être plus sage de penser pour l'avenir immédiat, oublier ses rancœurs personnelles pour penser surtout au bien de la collectivité.

Nous espérons grandement que, de part et d'autres on fera l'effort nécessaire pour en arriver à une meilleure entente, et travailler en étroite collaboration afin de concrétiser dans le futur les projets qui sont déjà ébauchés.

Nous espérons aussi voir enfin, l'érection d'un kiosque d'information touristique. Depuis bientôt six ans qu'il est à l'état de projet. C'est presque un défi que se lance le responsable au comité touristique. Nous souhaitons qu'il le relève efficacement.

A toute cette équipe d'hommes qualifiés, nous souhaitons donc un esprit ouvert pour le progrès de Ville Saint-Gabriel. Puisse nous dire en septembre prochain "chapeau bas messieurs, et merci". Nous le souhaitons.

Serge De Varennes

Saint-Gabriel. Direction funéraire: Yves Poitras Inc. Ville Saint-Gabriel.

† M. Edmond Baillargeon

A Saint-Cléophas le 14 janvier 1972 est décédé à l'âge de 78 ans M. Edmond Baillargeon fils de feu M. Hormidas Baillargeon et de feu Eugénie Champagne, demeurant à Saint-Cléophas. Il laisse dans le deuil: Mme Omer Binette (Exélia), M. et Mme Albert Boucher (Ernestine). Funérailles lundi le 17 janvier à 2 heures en l'église Saint-Gabriel. Direction funéraire: Yves Poitras Inc. Saint-Gabriel.

† Mme Alexandre Houle

A Saint-Gabriel le 16 janvier 1972 est décédée à l'âge de 88 ans Mme Alexandre Houle née Malvina Dufresne, demeurant à Ville Saint-Gabriel. Elle laisse dans le deuil: Mme Lydia Houle, M. et Mme Albert Godin (Laura), M. et Mme Hormidas Houle, Mme Paul Savard (Irène), M. et Mme Emile Houle, M. et Mme Emile Charbonneau (Jeanne) M. et Mme Délipha Morin (Lucienne), maire de Ville Saint-Gabriel, plusieurs petits-enfants. Funérailles mercredi le 19 janvier à 11 heures en l'église Saint-Gabriel. Direction Funéraire: Yves Poitras Inc. Ville Saint-Gabriel.

† M. Yvon Dufresne

A Saint-Gabriel le 21 janvier 1972 est décédé à l'âge de 62 ans M. Yvon Du-

fresne époux de Marie Tétrault, demeurant à Ville Saint-Gabriel. Il laisse dans le deuil: Mlle Ghislaine Dufresne, M. et Mme Mario Dufresne, M. et Mme Raymond St-Marie (France) M. et Mme Bernard Dufresne, M. et Mme Jacques Dufresne, Mlle Ginette Dufresne, M. Serge Dufresne, plusieurs petits-enfants. Funérailles lundi le 24 janvier à 2 heures en l'église Saint-Gabriel. Direction funéraire: Yves Poitras Inc. Ville Saint-Gabriel.



Promotion à la SQ

Félicitations au Caporal Jean M. Lanoue officier en charge du poste de Saint-Gabriel de Brandon Sureté du Québec, qui a réussi ses examens pour le grade de sergent.

M. Jean M. Lanoue est le fils de M. & Mme Edgar Lanoue de Saint-Michel des Saints.

Echos et nouvelles de Saint-Gabriel

(D.N.C.) Les chanceux qui se font bronzer sous le soleil de la Floride: M. et Mme Raymond Roberge, M. et Mme Jacques Caron, à qui nous souhaitons un heureux séjour.

MM. Roger Bourgeault, Réal Beausoleil et leurs épouses reviennent enchantés de leur voyage en Jamaïque mais ils n'ont guère pris le retour qui a duré 12 heures... et pour cause... la grève d'Air-Canada.

Les sentiers pour faire de la motoneige sont si beaux qu'ils sont empruntés par des centaines de motoneigistes chaque fin de semaine. Les responsables font du très beau travail.

Il y a aussi le magnifique travail des chefs de caravanes qu'il faut mentionner. Ceux-là travaillent bénévolement, dans des conditions pas toujours faciles. Ils sont toujours prêts à rendre service. En plus de toutes les responsabilités qui leur incombent durant les randonnées, ils ont celle de rendre à bon port ceux qui sont sous leur surveillance. Félicitations et merci M. André Baillargeon de Ville Saint-Gabriel pour avoir su si bien manoeuvrer lors de la randonnée à Saint-Michel des Saints. "J'y étais".

Dimanche dernier deux bonshommes, cuvant leur vin dormaient sur leur motoneige, au beau milieu d'un sentier. L'entroit ne devait pas être de tout repos... Plusieurs motoneigistes souhaitaient à ce moment-là, l'arrivée de la motopatraille. On ne peut les en blâmer.

S'il y a eu 35 employés à la Firme Toundra lors de l'ouverture, leur engagement a été relativement

court... une heure??? une journée??? les gens ne s'en souviennent plus... 35 présences pour \$112,000.00 ce n'est pas si mal. Où est la production???

Il est fortement question que cette industrie sera vendue très prochainement aux fins d'une nouvelle entreprise, quelle sorte d'entreprise?? Secret bien gardé. Espérons toutefois qu'elle fonctionnera vraiment afin d'embaucher les chômeurs de la place qui attendent.

La panne d'électricité survenue mardi dernier, a eu pour cause des visites de parents à plusieurs endroits. La chaleur des bons vieux poêles à bois dans les maisons des frères et sœurs a été fort appréciée. Système de chauffage qui ne trompe jamais.

Le souper à la chandelle ou à la lampe à pétrole a rappelé de bien doux souvenirs d'enfance à plusieurs. Ce que la jeunesse dut entendre des "C'était comme ça dans notre temps". Malgré tout ça, comme ce fut bon de revoir toutes les pièces de la maison éclairées du même coup, et sentir cette chaleur si agréable vers les 6.30 heures.

Dans toutes nos écoles les élèves se préparent fébrilement à des festivités en marge de leur Carnaval d'hiver. Encore une fois cette année il devancent de loin les adultes dans ce domaine. Faudrait peut-être demander aux jeunes qu'ils donnent des cours à leurs aînés pour l'organisation d'un Carnaval à la grandeur de la ville.

Nous apprenons de source sûre que le Club Auto-Neige Inc. Saint-Gabriel a obtenu

un octroi du gouvernement fédéral de \$18,500.00 et \$5,000.00 du gouvernement provincial. Résultat d'un bon travail d'équipe. Bravo.

Les Filles d'Isabelle du Cercle Saint-Gabriel auront l'honneur de recevoir à leur prochaine réunion, M. Conrad Morin, directeur et secrétaire du Centre d'Accueil Désy ainsi que Soeur Monique, infirmière attachée au Centre. Il sera intéressant d'en apprendre davantage sur cette réalisation qui date de quelques années, dont nous sommes fiers, et avec raison.

Mercredi soir dernier, lors du souper hebdomadaire du Club Optimiste Saint-Gabriel, les membres avaient le plaisir de recevoir cinq optimistes du Club de

Joliette. Ces visites inter-club sont toujours très appréciées des membres et donnent l'occasion de se mieux connaître.

Mme René Lafrançois correspondante.

Décès

† Mlle Exerina Lemire

A Saint-Gabriel le 12 janvier 1972 est décédée à l'âge de 78 ans Mlle Exerina Lemire fille de feu Joseph Lemire et de feu Nathalie Morin, demeurant à Ville Saint-Gabriel. Elle laisse dans le deuil: M. Donat Lemire, M. et Mme Ernest Lemire, Mlle Florida Lemire, M. et Mme Anaclét Lemire, M. et Mme Gabriel Lemire, Mme Lucie Robitaille, M. et Mme Dominique Lambert (Rollande). Funérailles samedi le 15 janvier à 2 heures en l'église

A LOUER

Logements neufs à louer à Saint-Gabriel et Berthier. 3 1 2 (meuble ou non) 4 1 2 - 5 1 2

Taxes, électricité, chauffage, eau chaude payés. Stationnement et conciergerie. Paul Perreault Construction Ltée.

Informations: Berthier 836-2752
Saint-Gabriel 835-7003

OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS

Dans le cadre du programme de Formation en cours d'emploi (P.F.C. E.M.C) nous sommes à la recherche de personnes intéressées par un travail dans la couture à SAINT-CUTHBERT.

Ce programme vise à donner aux travailleuses non expérimentées l'opportunité d'apprendre le métier de couturière et par la suite de travailler de façon permanente dans ce domaine.

Nous prions toutes les personnes de SAINT-CUTHBERT ou de la région de bien vouloir communiquer avec leur Centre de Main d'Oeuvre du Canada à 836-6241. Demandez M. Mailhot.

Cartes d'affaire

NOUVEAU

Jacques Rondeau

DESSINATEUR COMMERCIAL

LETTAGE - DESSIN - GRAPHIQUE

313 Crémasia Berthierville 836-2700

AVOCATS

Bureau 600 Frontenac Berthierville

Téls.: Bur. 836-4202
Rés. 738-7373
Rés. 836-4064

Étude Légale SYLVESTRE ET LACROIX

Me Louis Lacroix Me Guy L. Sylvestre
B.A., LL.L. B.A., LL.L.
AVOCAT AVOCAT

COMPTABLES

Bur: 270-4196

Gaétan Goulet, C.A.

COMPTABLE AGRÉÉ - CHARTERED ACCOUNTANT

DUCHARME, GOULET & CIE 1252 est, rue Beaubien
Comptables agréés Montréal 10

LOUIS-PHILIPPE HETU, C.A. TEL.: 255-3541
FERNAND HETU, C.A. 759-0130
JEAN-GUY HETU, C.A. 759-1337
BERNARD HETU, C.A. 883-6669

Hétu, Hétu & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

746, Boul. Manseau 4055, boul. St-Joseph E.
Tél.: 759-0601 Tél.: 725-9506
Joliette, Qué. Montréal 36, Qué.

Dumont, Aubin & Cie

Comptables agréés
836-3796
BERTHIERVILLE
Centre Professionnel

UNE BONNE
PUBLICITE C'EST
50% DE LA VENTE.
NOUS SOMMES A
VOTRE DISPOSITION

PHOTOGRAPHE

Photo Rondeau Enr.

TEL.: 836-4897

Mariages - Réceptions - Reportages
Couleurs - Noir et Blanc

A votre disposition à toute heure

Claude Rondeau
Diplômé de I.A.P.

730, ST-VIAEUR BERTHIERVILLE
PHOTOS DE TOUS GENRES

REPARATION

SARRAZIN TV SERVICE

Membre de la Corporation des électroniciens du Québec
REPARATIONS SUR TOUS APPAREILS ELECTRONIQUES
REPRESENTANT PHILIPS

971, Ave du Collège Berthierville Tél.: 836-4057

Billet de Jan-Lou

Dieu se meurt

Au fond d'une église loin de la voix humaine,
Une Annonce à Marie dans un petit vitrail
Allume sa lueur comme dans un séreil
D'où le jour soupire, prie et meurt avec peine.

Le soleil s'y repose et avec lui amène
Tous ses feux les plus vifs dans la cour du portail,
Incendie la voûte et brûle presque l'émail
De l'ange et de la Vierge en quarantaine.

Quand l'étoile plonge son regard, puis écoute
La lampe pieuse s'épuise goutte à goutte,
Qui peut croire qu'en ce jour la Rédemption

Ne s'égare... lorsque s'endort de lassitude
Le petit vitrail et son apparition.
Et quand Dieu vit et meurt de solitude.

J-L. Le S.

Sonnet dédié à la charmante famille
de Monsieur Albert Robillard

SAINT-NORBERT

NAISSANCE

A l'hôpital Comtois le 29 décembre 1971 est née Marie, Isabelle, Marie-Claude fille de M. et Mme Alain Dauphin (Thérèse Therrien) de Saint-Norbert. Le bébé a été fait enfant de Dieu samedi le 22 janvier. La mère a elle-même portée sa fille au baptême. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jacques Therrien de Hull, oncle et tante de l'enfant. Nos plus sincères félicitations aux heureux parents.

ELECTION DE MARGUILLIERS

Nous avons eu l'élection de deux nouveaux marguilliers dans notre paroisse de Saint-Norbert. Des félicitations à M. Denis Boivin et M. Rosaire Morel et remerciements à nos démissionnaires M. Armand Cou-

lombe et M. Augustin Marchand.

CONDOLEANCES

Sincères sympathies à M. et Mme Bertrand Olivier à l'occasion de la mort de son frère M. Normand Olivier qui est décédé accidentellement à Joliette.

Aussi nos condoléances à M. et Mme Henri Coutu à l'occasion de la mort de Mme Paul-Emile Chrétien de Saint-Félix.

ANNIVERSAIRES

Le 5 février, c'est la fête de Mme David Majeau. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur au milieu des siens et de nombreuses années parmi nous.

Aussi à M. Ernest Desalliers qui fêtera son anniversaire de naissance le même jour.

Nouvelles du Centre de Main-d'Oeuvre de Berthier

Dans le cadre du programme de Formation en cours d'emploi (P.F.C.E.M.C.) nous sommes à la recherche de personnes intéressées par un travail dans la couture à Saint-Cuthbert.

Ce programme vise à donner aux travailleuses non expérimentées l'opportunité d'apprendre le métier de

couturière et par la suite de travailler de façon permanente dans ce domaine.

Nous prions toutes les personnes de Saint-Cuthbert ou de la région de bien vouloir communiquer avec leur Centre de Main-d'Oeuvre du Canada à 836-6241. Demandez M. Mailhot.



Centre de main-d'oeuvre du Canada

Semaine du 31 janvier au 4 février 1972.

FEMMES:

AIDE-MENAGERE

Avons possibilité pour personne de 16 à 50 ans - logée nourrie - Salaire \$20-30/sem. selon expérience et disponibilité.

COUTURIERES

Femmes sans expérience pour apprendre métier de couturière - Envisageons possibilité à Saint-Cuthbert Berthier - Urgent.

HOMMES:

MECANICIEN DIESEL

Faire entretien et réparation de machinerie lourde - \$3.50/heure. Doit avoir au

moins 5 ans d'expérience - Emploi hors de la région - Permanent.

MECANICIEN POUR CAMION

Expérience nécessaire sur Gaz, un peu diesel - Salaire à discuter avec employeur, emploi permanent. Référence: Claude Dulac

H-1410

ALIGNEUR DE ROUES
Mécanicien ayant expérience sur l'alignement des roues - Doit savoir opérer machine "Bear" - Salaire \$2.75 à \$3.00/heure - Emploi hors de la région.

CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA,
588, rue Montcalm,
Berthierville 836-6241

La tempête de mardi dernier

Berthierville (C.R.) Les automobilistes qui ont été dans l'obligation de parcourir certaines routes de la Province, mardi dernier, ont dû subir les caprices de Dame Nature. En effet, dans certaines régions, une pluie torrentielle rendait les routes verglacées, ce qui diminuait le rythme normal de la circulation automobile; cependant à la suite de cette pluie, des bourrasques de vent et de neige achevaient d'interrompre dans certains endroits, la circulation rou-

tière. Afin de faire connaître les nombreux accidents qui sont survenus au cours de cette journée, nous vous ferons un rapport complet. A la Sûreté du Québec de Berthierville, trois accidents ont été rapportés, accidents impliquant 10 véhicules automobiles, et faisant 2 blessés. Les sections de la Sû-

reté du Québec de Ville St-Gabriel et Saint-Michel des Saints ne semblent pas avoir couvert d'accident de la circulation; les accidents ne se multipliaient pas en raison de la lenteur et du peu d'automobiles parcourant les routes des territoires couverts par ces sections.

Les agents de la police municipale de Berthierville et Ville Saint-Gabriel ont couvert quatre accidents de la circulation dus également à la mauvaise température de cette journée du 25 janvier.

Deux incendies ont par ailleurs été rapportés, dont l'un à Lanoraie et l'autre à Saint-Didace, causant des dommages de plus de \$7,000.00. Le travail des pompiers était extrêmement difficile, en raison des vents qui atteignaient parfois plus de 40 milles à l'heure.

"Tournoi du Tricentenaire" des joueurs de dames

Tel qu'annoncer antérieurement dans les pages du "Courrier de Berthier", un grand tournoi auquel tous les joueurs de dames de la région sont invités à participer sera bientôt organisé par la Commission du Tricentenaire de Berthier.

C'est le Comité des Affaires Culturelles de la Commission qui assume la responsabilité de ce tournoi et pour qu'il se déroule selon les règles officielles, des consultations sont présentement en cours avec des spécialistes en la matière.

En attendant la mise au point des procédés à suivre, tous les joueurs de dames des localités nommées ci-dessous feraient bien de se dénombrier à l'intérieur de leur propre localité, se réunir et de choisir un porte-parole qui sera sûrement convoqué prochainement à une assemblée générale d'information dont le lieu et la date seront annoncés dans le "Courrier de Berthier".

Voici les localités dont les résidents sont admissibles à ce tournoi: Berthierville, Berthier-Paroisse, Saint Ignace-de-Loyola, Ile Dupas, Saint-Barthélemy, Saint-Viateur d'Anjou, Saint-Cuthbert et Saint-Norbert.

Pour hâter le lancement de ce tournoi, le nom et l'a-

dresse du représentant choisi à l'intérieur de n'importe quelle des localités mentionnées plus haut pourront être communiqués aussitôt que possible en téléphonant soit à M. Benoit Denis, soit à M. Raymond Ducharme ou en écrivant à: Le Comité des Affaires Culturelles, Commission du Tricentenaire, Casier Postal 300, Berthierville.

De nombreux prix en argent seront offerts aux joueurs les plus méritants et le champion recevra en plus une plaque commémorative du tricentenaire, des mains du champion mondial aux dames, le Maître Marcel Deslauriers.

Le Comité des Affaires Culturelles.

COURS (suite de la page 5)

çon, ce qui a été grandement apprécié. Les cours, au lieu d'être une leçon théorique, permettaient aux dames et demoiselles de "mettre la main à la pâte".

La prochaine série de cours, soit l'Alimentation I débutera lundi le 14 février à 7.30 heures, à l'école Pierre de Lestage.

Les intéressées pourront, d'ici là, donner leur nom à Mme Claude Rondeau, tél: 836-4897.

LES AMIS DE SMOKEY NE JOUENT PAS AVEC LES ALLUMETTES

Billet de Jan-Lou

La loi de l'inertie

La nature dans sa démonstration plus souvent paisible que tumultueuse joue sur deux temps: un moment de force un moment de repos. Cette propriété des corps de rester dans l'état de repos ou de mouvement jusqu'au moment où une cause étrangère tire ces corps hors de leur rythme commun, s'appelle la loi de l'inertie.

Appliquée au monde qui nous environne, cette loi se vérifie constamment. Dans la nature, dans l'homme. On dit souvent, au sujet de l'homme, par manière de philosopher, qu'il se tient dans une confortable routine, dans une bourgeoise usure. La loi de l'inertie joue. Et cela dans tous les corps professionnels, dans tous les milieux,

à tous les âges, à chaque moment. Cette loi serait-elle un corollaire du principe de conservation? Ne pas bouger. Se taire. Ne rien dire. Se leurrer. Voilà autant de façons de vérifier la loi de l'inertie.

Lorsqu'on regarde les étudiants actuels, jamais une loi ne trouve un exemple si frappant. Les élèves, de nos jours, n'étudient point, ne s'intéressent pas, ne sont pas gagnés à quelqu'un, à quelque chose. De bonne heure, l'inertie les range et les moule exprès pour un groupe une classe. Ils ont abandonné. Quoi? Leurs espérances, leur goût initial pour les belles aventures du cœur et de l'esprit, le sens du sacré. Ils sont morts de n'avoir point vécu, avant d'a-

voir vécu. Ils sont vaincus avant la lutte et ne cherchent plus à se battre. Acceptation, dépit, résignation, inertie.

Nos étudiants (sens général) n'ont plus d'idoles où fixer leurs yeux. On a détruit bien des symboles, des figures. Dollard DesOrmeaux, Marie de la Jamme, les premiers cultivateurs, les colonisateurs ont passé au crible de l'histoire disons des historiens. Il faut ressusciter des héros, en créer. C'est difficile, faire un nouveau Napoléon, changer le cours d'une existence, susciter un visage national... Ainsi en est-il des études. On ne croit plus à la culture, aux matières théoriques, à l'apprentissage long et ennuyeux; au beau langage, aux bonnes manières, à la tenue convenante, au souci de savoir pour savoir, à l'abstraction. On parle pour parler, on travaille pour gagner de l'argent, pour produire seulement. Ce qui commande à l'homme sa ligne de vie, sa finalité, le sens de son action, la portée de son travail ne répond à rien, ou très peu, chez l'étudiant

d'aujourd'hui. Que Faire? Abandonner? Fermer les écoles? Ouvrir des centres sportifs? Allonger la période des vacances? Laisser faire? Non. Une chose à faire: créer un climat (climax). Cette oeuvre d'embellissement appartient aux parents et aux professeurs. Un étudiant est une chose précieuse. C'est un des longs moments dans la vie d'un homme. Le plus important. Le plus difficile. A l'âge de nos étudiants, plusieurs démons rôdent. L'arme favorite: l'ennui, le désintéressement, l'appétit pour d'autre chose, la paresse, la routine, bref, l'inertie. Jeux de forces contraires, manque d'équilibre.

Il faut aider nos étudiants. Le professeur seul... une voix dans le désert. Les parents seulement... une renigaine. Le professeur avec les parents... une possibili-

té. L'étudiant doit être préservé de lui-même et des autres. Lorsqu'on sait que plus de 40% de la population canadienne n'ont pas achevé leur cours primaire et que l'âge mental au Canada s'échelle à 13 ans; on peut crier sur tous les toits que l'étudiant est un rouage essentiel dans la société. L'étudiant, une chose rare. On doit le soustraire aux mauvaises influences et lui faire à croire encore. Lorsqu'un homme ne croit plus à rien, c'est la mort par asphyxie mentale. Un cran de plus que celui de l'inertie: le suicide. Pour qu'un étudiant déjà inerte reprenne vigueur, les parents se doivent de lui donner trois choses: un climat d'esprit favorable, un lieu d'étude convenable, un idéal à poursuivre. Le professeur se doit à son tour de lui donner trois choses; une méthode de tra-

vail, une discipline à acquiescer, un exemple à suivre. La vie, le milieu font le reste. Mais le seul, du moins à peu près, qui peut inculquer à l'étudiant l'amour de l'étude, l'idéal qui manque de plus en plus à l'étudiant actuel, c'est le professeur. L'éducateur, surtout, avec ses lunettes, ses habits, sa personne, ses manières, ses manies, sa bonté persévérante, sa ferme douceur, son langage, ses idées, son esprit, sa chaleur, son immense vouloir. C'est lui. L'idéal ne s'apprend pas comme les mathématiques; pas plus que le bonheur est une affaire de recettes. Le professeur idéal n'existe pas, mais il doit pas exister un seul professeur sans idéal.

«Ils sont parfois bien naïfs ces rêves d'enfants ou de jeunes gens, poèmes ingenus qui disent des épopées

(suite à la page 11)

Spectacles et loisirs

*Berthier *Saint-Gabriel

Berthierville, tél: 836-3402
CINEMA **ROYAL**

VOS PROPRES CAUCHEMARS GLACÉS SUR L'ÉCRAN! DES DEMAIN



le **CERCLE de SANG**

2IEME FILM.

POUR LA POLICE UN CRIME EST CHOSE COURANTE SAUF QUAND LE SUSPECT EST UN POLICIER!



GEORGE PEPPARD, JEAN SEBERG

samedi à mardi
5 au 8 février

14 -ans

Etudiants admission .50¢

DINO PIZZERIA
METS ITALIENS
SPECIALITE
- METS ITALIENS
- METS CHINOIS
- METS CANADIENS
LIVRAISON GRATUITE
836-4144
56 PLACE DU MARCHÉ

VERSION FRANÇAISE **POUR TOUS**
Toklat
LA POIGNANTE SAGA D'UN VIEUX MONARQUE GRINCHEUX EN CONFLIT AVEC L'HOMME!
avec **Leon Ames** dans le rôle DU VIEILLARD DE LA MONTAGNE
Sun International Productions Inc.*
*Wholesome Family Entertainment Always
PLUS court métrage spectaculaire de ski "GET HOT"

CINEMA ROYAL
Berthierville
9 et 10 février

VERSION FRANÇAISE Produced by MHP Studios Inc.
Toklat
avec **LEON AMES** le vieillard de la montagne
LA POIGNANTE SAGA D'UN VIEUX MONARQUE GRINCHEUX EN CONFLIT AVEC L'HOMME!
PLUS court métrage spectaculaire de Ski "GET HOT"
Sun International Productions Inc.*
*Wholesome Family Entertainment Always
REPRESENTATIONS:
DIM. LE 6 FEV. MATINEE A 2 HRES. LE SOIR: 7.00 et 9.15
LUNDI LE 7 FEV. LE SOIR A 7.00 et 9.15
ADMISSION \$1.75 MOINS DE 14 ANS 75¢
TEL. 835-2522
THEATRE **BRANDON**
ADMINISTRATION **GILLES COMTOIS**

THEATRE **METRO** Berthierville
- Tél. 836-4536

Jeu di à dimanche 3 au 6 février DU PLAISIR POUR TOUTE LA FAMILLE
13 ANS ET MOINS ADMISSION \$0.75

WALT DISNEY
DANS LES **WENT VOIES**
avec **ROBERT MORSE** **STEFANIE POWERS** **PHIL SILVERS** **FELL SHAUGHNESSY OCK**
SUPERIEUR A UN AMOUR DE COCCINELLE
EN COULEURS

2 ième FILM
LE ROI DES GRIZZLYS
FILM de **WALT DISNEY**
EN COULEURS

DÉCÈS

† M. Marie-Jean Rondeau

A Lanoraie, le 20 janvier 1972, est décédé à l'âge de 48 ans, M. Marie Jean Rondeau, époux de Lucille Laroché.

Il laisse dans le deuil, trois fils, M. et Mme Claude Rondeau, M. Jean-Pierre Rondeau, M. Normand Rondeau, une fille Francine. Sa mère, Mme Veuve Léopold Rondeau, plusieurs parents et amis.

Le service a eu lieu le 24 janvier à 2.30 heures en l'église de Lanoraie et l'inhumation au cimetière du même endroit.

Direction funéraire: Parenteau et Sansregret.

† Mlle Exerina Parent

A Berthierville le 28 janvier 1972, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Exerina Parent, fille de feu Ludger Parent et de feu Maria Plante demeurant au 48 route rurale no. 1 à Berthierville.

Les funérailles ont eu lieu à Berthierville le samedi 29 janvier.

Le convoi partit des salons A. Lemire & Fils, 528 rue Frontenac, Berthierville, pour l'église paroissiale où le service fut célébré à 2 h.

et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture.

Elle laisse dans le deuil: un frère ainsi que de nombreux autres parents.
Direction: Jean Lemire.

† Mlle Rolande Robillard

A Berthierville le 23 janvier à l'âge de 53 ans, est décédée Mlle Rolande Robillard, fille de feu Philibert Robillard et d'Emilia Chénard, demeurant au 720 rang Fer-à-Cheval à Berthierville.

Les funérailles ont eu lieu à Berthierville le mardi 25 janvier.

Le convoi funèbre partit des salons A. Lemire & Fils 528, rue Frontenac, Berthierville pour l'église paroissiale où le service a été célébré à 11 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

Elle laisse dans le deuil: un frère et une belle-soeur: M. et Mme Yvon Robillard, de Hamilton, Ontario, une soeur: Mme vve Yvonne Robitaille de Poite aux Trembles, plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux autres parents.

Direction: Jean Lemire.



Activités du Carnaval de St-Ignace de Loyola

SAINT-IGNACE (CR) - Samedi soir dernier, les organisateurs du Carnaval de Saint-Ignace de Loyola en clôturant les festivités par le Couronnement de la Reine du Carnaval 72. Cinq charmantes demoiselles avaient collaboré, dès le début de l'organisation, en prêtant leur concours en qualité de duchesses.

Avant le couronnement de la Reine, les organisateurs avaient prévu plusieurs réalisations au programme des festivités, lesquelles se sont déroulées du 7 au 22 janvier. Des joutes de hockey, de ballon balai, une mascarade, des courses en raquette et une série de jeux des plus divers ont capté l'attention des participants, jeunes et moins jeunes. Le 16 janvier était la journée consacrée

au grand Rallye de motoneiges, auquel une cinquantaine de participants se sont inscrits; cette journée, si bien commencée sous le signe de l'amitié, s'est terminée par un souper canadien et sa traditionnelle soirée récréative. C'est à cette occasion que les organisateurs du Carnaval ont fait la présentation officielle des cinq charmantes duchesses.

Et comme toute bonne chose doit avoir une fin, le 22 janvier était la grande soirée de couronnement de la Reine du Carnaval 72. Ce fut à la suite du banquet que les organisateurs ont fait connaître à l'assistance le nom de la Reine: Mlle Danielle Guevremont. De la part du personnel du Courrier de Berthier, nous souhaitons à Sa Ma-

jesté, Danielle première, beaucoup de bonheur à l'occasion de son règne et offrons nos félicitations aux

duchesses qui ont bien voulu prêter leur concours en participant activement au Carnaval.

La propagande touristique du Québec à rapporté des dividendes en 1970-1971

Québec (OIP). - Le Québec a obtenu, au cours de l'exercice financier 1970-1971, un volume de publicité gratuite sans précédent, exception faite de l'année de l'Expo, grâce à un programme soutenu de promotion et de relations publiques de la part de la Direction générale du tourisme, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la

Pêche. Ceci ressort d'un relevé d'articles et de reportages touchant la Belle Province, qui ont paru dans les journaux et les revues qui circulent dans les autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis.

En se basant sur les tarifs publicitaires ayant cours dans chacune des publications, la masse d'articles et de reportages pour la période en cause représente, valeur de \$2,979,646.13. Il s'agit là d'une très forte augmentation sur l'exercice financier précédent, alors que le relevé des articles et des reportages dans les autres provinces et aux Etats-Unis avait établi un volume de publicité gratuite d'une valeur de \$1,094,655.82.

Il est à noter que le volume réel de publicité gratuite obtenu est évidemment plus élevé que celui des chiffres cités ci-haut, étant donné d'abord que le relevé n'a pas touché un bon nombre des milliers de publications qui circulent en Amérique du Nord, mais surtout du fait qu'il n'a pas été possible de tenir compte de ce qui a été publié dans d'autres pays et de ce qui a été utilisé à la télévision ou à la radio.

Le relevé permet, tout de même, d'établir une nette relation entre les résultats obtenus et le travail de promotion effectué par la Direction générale du tourisme. Celle-ci diffuse des articles de rédaction touristique, au rythme d'environ un par mois, à près de 600 média répartis principalement dans les provinces-soeurs et à travers les Etats-Unis. Les relationnistes de la Direction générale accueillent également et escortent des visteurs spéciaux, tels que journalistes, commentateurs de radio et



On se fiche de la marmotte

NORTH BAY, ONTARIO (NORAD) - Traditionnellement le 2 février est surnommé le "jour de la marmotte", ce jour ou six semaines additionnelles de température hivernale sont pronostiquées par la marmotte et son ombre.

Pour le personnel travaillant au sein du Centre de Contrôle semi-automatique (SAGE) de la 22ième Région du Commandement de la Défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), les caprices de "Dame Nature" ont peu d'importance. Ce centre qui occupe un immense

immeuble dégagé de trois étages est construit dans une caverne, 600 pieds sous le bouclier précambrien. La température varie de peu l'année entière.

Un membre des Forces Canadiennes ouvre une des portes de 19 tonnes qui protègent ce centre vital de défense.

836-4552
836-2683

Maison Funéraire
Lemire & Fils

JEAN LEMIRE E.D.L.
AMBULANCE - OXYGENE - MONUMENT
CONVERTIBLE

BERTHIERVILLE 526 FRONTENAC ILE ST-IGNACE 45, LAFORTUNE

le centre funéraire
VALERE PARENTEAU

Nous acceptons les frais virés à 836-4166

B. LANOIX LTÉE

BERTHIERVILLE	53, DE BIENVILLE	836-4166
LAVALTRIE	1300, NOTRE-DAME	266-1888
ST-IGNACE		
DE LOYOLA	331, ST-JOSEPH	836-3191
ST-CUTHBERT	LANOIX & ST-LOUIS	836-3485
LANORAIE	25, RUE JOLIETTE (LANOIX & SANSREGRET)	887-2366

AMBULANCES - OXYGENE - LETTRAGE - MONUMENTS
FLEURS - LIMOUSINES SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

résidence funéraire
MICHEL LÉVEILLÉ

24, RUE ST-GABRIEL
VILLE ST-GABRIEL

SERVICE D'AMBULANCES & OXYGENE A DOMICILE
Tél.: 835-4942

MICHEL LÉVEILLÉ, T.D.L., Prop.
SUCCURSALE ST-DAMIEN
SUCC. ST-CHARLES DE MANDEVILLE

Embaumeur diplômé licencié université de Montréal
Ambulancier diplômé

(suite à la page 11)

Saint-Barthélemy

de notre correspondante
Mme Benoit Laurendeau
885-3308

M. BEAUSEJOUR A SAINT-CUTHBERT

M. l'abbé Marcel Beau-
séjour a été nommé écono-
me à Saint-Cuthbert. Il sera
ainsi absent de la cure de
Saint-Barthélemy le samedi
et le lundi après-midi.

CLUB AUTO-NEIGE SAINT-BARTHELEMY INC.

Il existe une loi défendant
aux autoneiges de circuler
sur les chemins publics. Or
il appert qu'une dame bien
connue de Saint-Barthélemy,
la 7e sur une file d'autonei-
ges, a été prise en flagrant
délit sur la voie publique par
de vigilants policiers. L'his-
toire ne dit pas si ce sont
les charmes de cette dame
qui l'ont fait choisir parmi
tant d'autres... mais elle de-
vra payer son écot, puis-
qu'elle ne portait pas non
plus sur elle son permis de
conduire.

Quant aux autres membres
de la file, ils ont pris en vi-
tesse la clé des champs, se
contentant de suivre, sans y
déroger, les sentiers.

AU BALLON-BALAI

Le club Saint-Barthélemy
a écrasé, au compte de 7 à 1
le club de Francine Pichette

- Pauline Lacharité a mar-
qué trois buts. Les autres
étoiles de la victoire ont été
Sylvie Caumartin, avec un
but et 2 passes, Sylvie Tou-
chette, avec deux buts et A-
dèle Lafrenière avec un but.
Céline Noël a compté l'uni-
que but des perdantes.

DECES PLANTE

A Montréal, le 23 janvier,
est décédée Mme Antonio
Plante, née Emilia Turcotte.
La défunte laisse un fils: M.
Jean-Claude Plante, marié
à Madeleine Vallée; deux pe-
tits-enfants: Francine et Mi-
chèle; un frère: M. Philippe
Turcotte, de Saint-Edmond,
une soeur: Evelina, épouse
de M. Alfred Lambert, de
Saint-Edmond, ainsi que
deux beaux-frères et une
belle-soeur de Saint-Bar-
thélemy et plusieurs neveux
et nièces.

A L'HOPITAL

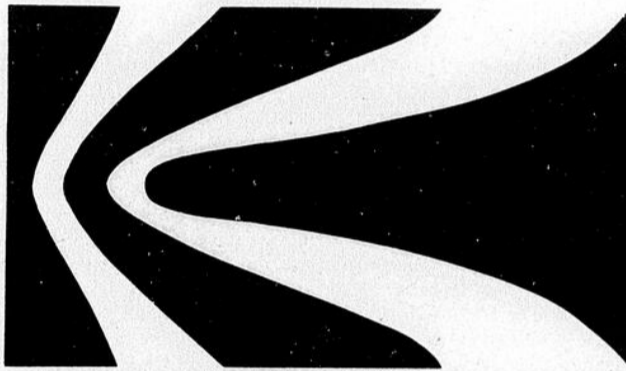
M. Aristide Sylvestre a
été transporté à l'Hôpital
Saint-Eusèbe de Joliette.

Mlle Claire Bérard est à
l'Hôpital Comtois de Loui-
seville pour y subir une in-
tervention chirurgicale.

Prompt rétablissement à
eux ainsi qu'à tous les au-
tres malades de la paroisse.



La grappe de raisin est formée de grains de raisins et non pas de raisins.
(Office de la langue française)



vous m'en direz tant

Chronique de l'Office de la langue française
par Louis-Paul Béguin

Au ris de veau

(O.I.P.) - "Sais-tu, Déli-
ma", dit Rosaire pour la
troisième fois, fatigué de
courir les grands magasins
ouverts en nocturne ce soir-
là, "après le magasinage al-
lons manger au restaurant".
Mais Délima ne l'entend pas.
Les soldes sont si intéré-
santes, après le Nouvel An,
qu'elle ne sais plus où don-
ner de la tête. La société
de consommation a dû être
inventée spécialement pour
notre Délima.

"Enfin, Délima, le res-
taurant, c'est oui ou c'est
non?"

"Naturellement que c'est
oui. Essayons le Ris de Veau,
c'est un nouveau restau-
rant."

Les voilà donc au Ris de
Veau. "Attends-moi, dit Ro-
saire, je vais checker mon
coat". Délima fait la grimace.
Depuis qu'elle a décidé
de perfectionner son fran-
çais, elle est consciente
des anglicismes de son ma-
ri. Elle n'ose pas lui ré-
pliquer que checker son coat
est du pur joul. "Je lui
dirai plus tard que déposer
son paletot au vestiaire est
tout de même plus élégant"
se dit-elle. Le maître d'hô-
tel les place à une petite
table pour deux. Nappe blan-
che, petite lambe à lumière
tamisée, fleur artificielle
dans un vase à long col,
tout y est. Délima laisse
glisser son manteau de lapin
sur le dossier de sa chaise,
révélant sa plus belle robe,
un fourreau de laine noire
avec un col (et non collet)
de dentelle. Connaissant bien
l'appétit de Rosaire, elle
savait d'avance qu'ils ter-
mineraient la soirée au res-
taurant. "On prend de la

soupe?" demande Rosaire
affamé. "Du potage, rectifie
doucement sa moitié, mais
bien sûr". La serveuse ar-
rive et prend leur com-
mande. Délima choisit le
steak à point, la salade de
laitue et le gâteau à la noix
de coco. Elle refuse de dire
gâteau au coconut, et la ser-
veuse comprend quand même
très bien. Rosaire choisit
son plat préféré.

"Un Hot chicken avec des
patates pilées, et une li-
queur douce". "Mon doux,
se désole Délima, tu aurais
pu tout de même faire un
effort et dire un sandwich
au poulet chaud et une bois-
son gazeuse. Après tout, tu
as eu de l'avancement au
travail, ton langage doit s'é-
lever aussi".

"C'est ben vrai, ce que tu
dis là, chère", répond Ro-
saire en avalant son pota-
ge. Les plats principaux ar-
rivent et sont excellents.
"C'est pas pire, ici," dit
Rosaire, satisfait. "Non,
réplique Délima avec dans
la voix une nuance recti-
ficatrice, ce n'est pas mal
du tout". Après leur café,
Rosaire annonce qu'il faut
"watcher la waitress pour
avoir le bill". Délima sur-
saute: "Vraiment, Rosaire
dans ta nouvelle position il
faut éviter le joul. Tu veux
dire attirer l'attention de la
serveuse pour demander
l'addition".

"Tu parles donc ben, Dé-
lima", susurre Rosaire avec
un regard plein d'amour à sa
femme.

"Tu penses, Rosaire,
quand j'ai mis ma robe de 50
piastres, euh dollars, je ne
peux pas faire autrement".

BILLET... (suite de la page 9)

en espérances; ils ne tien-
nent compte ni du temps, ni
de l'espace, ni des autres
conditions prosaïques de la
vie, si différentes des envoi-
lées de l'idéal? Mais qu'im-
porte. "Ils sont souvent é-
trangement féconds. (Un jour
vient où ils se précisent,
tombent des auteurs de
l'abstraction et s'encadrent
harmonieusement dans la
réalité qu'ils embellissent).
"Je veux être premier
ministre!" s'écrit un petit

La propagande... (suite de la page 10)

de télévison, photographes,
cinéastes, agents de voya-
ges, représentants de clubs
d'automobilistes, en plus de
délégués de d'autres gou-
vernements et de divers in-
vités de marque.

Au cours de l'exercice
1970-1971, la Direction gé-
nérale du tourisme a ainsi
accueilli le nombre sans
précédent de 861 visiteurs
spéciaux, dont 121 journa-
listes de tourisme et 23 pho-
tographes ou cinéastes. En
1969-1970, le nombre de ces
visiteurs avait été de 608,
et en 1968-1969 de 435.

étudiant d'Oxford en man-
geant son pain à la fontaine.
Et un jour Disraéli est pre-
mier ministre d'Angleterre.

"Je veux être mission-
naire et martyr!" s'écrit un
petit père des coteaux de
la Vendée, et, vingt-cinq ans
plus tard, Théophane Vénard
est missionnaire et martyr
dans l'Annam.

Errant sur le rivage de
son pays, O'Connell croit
entendre tous les sanglots
de l'Irlande dans les mugis-
sements de la mer: "Je veux
sauver ma patrie!" s'écrit-
il, et bientôt le grand agita-
teur commence à délivrer
l'Irlande de l'Angleterre.

O puissance des nobles
désirs et des beaux rêves!
O fécondité de l'idéal! Hélas!
Il n'y a pas assez parmi
nous de ces vigoureux rê-
veurs qui seront les me-
neurs de demain. La généra-
tion présente est lasse de
vivre, acéptique et pessim-
iste. Un célèbre roman-
cier le disait, il y a quelques
années: "Il n'y a plus de
flamme dans les yeux de no-
tre génération.

Ah! Messieurs, s'il n'y a
plus de flamme dans les
yeux, c'est qu'ils ne filent
pas l'idéal qui les dilate,
les illumine et les rend si
beaux! Ne soyez pas de ces
blasés, désabusés avant d'a-
voir connu l'espérance,
vaincus avant l'action! De
l'idéal, je vous en conjure,
de l'idéal pour ensoleiller
et féconder vos vintans! Du
rêve, jeunes gens, du rêve,
de l'extase! Rêvez des im-
molations de votre chair et
de votre coeur. Rêvez les
triumphes de la vérité de
l'Eglise. Espérance et prin-
temps de la patrie, O jeu-
nesse, vous avec dans vos
coeurs la sève d'énergie et
d'amour, source des abné-
gations rédemptrices; soyez
donc l'enthousiasme devant
le devoir, l'indignation de-
vant l'iniquité, la protesta-
tion contre l'indifférence et
la veulerie universelle, si
vous voulez être un jour
l'action fière et libératrice
et boire au calice de la vic-
toire.

S. COUBE

Rappelez-vous: le profes-
seur idéal n'existe pas, mais
il ne doit pas exister un seul
professeur sans idéal. Vivre
sans idéal, c'est de l'inertie.

Jean-Louis LeScouarnec

Ecrit dédié à tous les étu-
diants, étudiantes de mon
village.

Coupon d'abonnement

JE DESIRE

- M'ABONNER
- RENOUELER MON ABONNEMENT
- RECEVOIR PAR CAMELOT

LE *Courrier*
DE BERTHIER

L'hebdo du comte de Berthier

C.P. 350, JOLIETTE, QUE.

CI-INCLUS MON CHEQUE OU MANDAT-POSTE AU
MONTANT DE \$5.50 POUR UN ABONNEMENT D'UN
AN

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE OU VILLAGE.....

AUTO-PATROUILLE... (suite de la page 2)

Au cours de la journée de mardi dernier, soit le 25 jan-
vier, un accident de la circulation s'étant produit sur la
route 2, près de la Montée de Saint-Barthélemy, impliquait
quatre véhicules automobiles et faisait pour plus de \$2,000
de dommages. Ces quatre véhicules étaient un autobus sco-
laire, de marque Chevrolet 66, propriété de M. Ovilva Frap-
pier de Saint-Barthélemy, et conduit par M. Osiar Carpen-
tier, également de Saint-Barthélemy, un camion G.M.C.,
de la compagnie Peterson Owell Canada Ltd de Montréal,
et conduit par M. Diether Rudet, de Montréal, une Oldsmo-
bile 65, conduite par M. Tak Ning Fong, des Trois-Rivières,
et une Monarch 61, conduite par M. Gérard Gladu, de
Saint-Barthélemy. A la suite de ce tamponnage de quatre
véhicules, le conducteur du camion, M. Diether Rudet des
Trois-Rivières, dut être transporté à l'hôpital Comtois de
Louiseville pour y recevoir des soins. Les constatations
dans cette collision ont été faites par les agents Julien Bol-
duc et Laurent Brassard, de la Sûreté du Québec de Ber-
thierville.

Des vents ont, la semaine dernière, contribué à ralentir
considérablement la circulation automobile, ces mêmes
vents et des bourrasques de neige sont également responsa-
bles de plusieurs accidents de la circulation. Le 25 janvier,
cinq véhicules se tamponnaient sur la route 2, non loin de
la Montée Saint-Barthélemy, et faisaient au-delà de \$1,400
de dégâts. Les véhicules impliqués dans cette collision sont
une Chevrolet 69, conduite par M. James R. Allan de Dona-
cona, une Chevrolet 68, conduite par M. Yoland Drapeau de
Maskinongé, un camion G.M.C. 70, propriété de G.B. trans-
port Inc. de Montréal et que conduisait M. François Mondor,
une Chrysler 68, conduite par M. Guy Lavigne, de Longueuil,
et une Cadillac 71, conduite par Mme Jeanne Hébert, de Vil-
le Laval. Les constatations ont été faites par l'agent Guy
Lamarre, de la Sûreté du Québec de Berthierville.

Un incendie éclate dans une automobile et détruit entière-
ment celle-ci, le 26 janvier, vers 8 heures, sur la route 2
non loin de la Montée Saint-Cuthbert. M. Charles Brindne,
du Cap de la Madeleine, qui conduisait une Cadillac 71, a
constaté qu'une fumée sortait du tableau de bord de son au-
tomobile; immobilisant cette dernière en bordure de la rou-
te, le conducteur se rendit en hâte au Restaurant Miss Auto-
route pour demander l'aide des pompiers de Berthier. A
l'arrivée de ceux-ci, l'incendie achevait de consumer l'au-
tomobile qui fut considérée comme une perte totale. L'agent
Paul Lindsay, de la Sûreté du Québec de Berthierville, s'est
rendu sur les lieux afin de faire un rapport concernant cet
incendie.

A la suite d'une fausse manoeuvre, M. Robert Savoie, de
l'île aux Castors, qui conduisait une Chrysler, a soudaine-
ment perdu la maîtrise de son automobile qui alla s'écraser
sur les garde-fous en bordure de la route conduisant à la
Traverse de Saint-Ignace. Selon l'agent Laurent Brassard,
de la Sûreté du Québec de Berthierville, les dommages aux
véhicules seraient d'environ \$800.

Les travaux forestiers reprennent à Saint-Michel des Saints

Saint-Michel des Saints - (CR). Les autorités de la J.C. Martel de Saint-Michel des Saints, dont les nouveaux acquéreurs sont MM. Paul Racine, président, Armand Russell, vice-président et Alphonse Dugas, secrétaire, annonçaient, par la voie du vice-président, M. Russell, la reprise des activités des travaux forestiers. En effet, depuis le 10 janvier dernier, les opérations des coupes de bois vont bon train et lundi, soit le 31 janvier, des équipes d'hommes commencent à travailler à la scierie située à Saint-Guillaume nord.

Selon les autorités de la J. - C. Martel, l'usine de transformation commencera ses opérations probablement au cours de la deuxième semaine de février, car, concernant le plan de dimensions qui servait à produire des parties de meubles semi-finis, l'usine sera en opération aussitôt que la nouvelle compagnie aura rétabli la situation des ventes avec les anciens clients, et aura assuré des nouveaux marchés, ce qui permettrait dans un avenir prochain, de produire des meubles ou autres articles finis. Cette nouvelle initiative, selon M. Russell,

contribuerait à créer de nouveaux emplois et à assurer une meilleure stabilité de production, ce qui permettrait d'assurer une permanence d'emplois dans la région de Saint-Michel des Saints.

Concernant le moulin de sciage, situé à Saint-Guillaume, M. Russell a expliqué que d'ici quelques mois la compagnie étudierait la possibilité de déménager ce moulin à Saint-Michel, près de l'usine de transformation. En regard de ce projet, la compagnie J.C. Martel possède deux options sur deux terrains adjacents au

terrain sur lequel est présentement située l'usine de transformation. Ceci permettrait de construire un moulin à scie des plus modernes, afin de fournir au

sciage l'augmentation de la coupe de bois.

Saint-Michel des Saints prépare son carnaval

Saint-Michel des Saints. (C.R.) L'organisation des Loisirs Saint-Michel Inc. a travaillé à mettre sur pied trois jours de Carnaval, qui au dire des organisateurs, saura intéresser la population du comté de Berthier.

L'ouverture du Carnaval se fera officiellement jeudi, le 10 février, par une promenade du Bonhomme Carnaval dans les rues de la municipalité. Le programme des festivités débutera le vendredi, 11 février à 7 heures de l'après-midi par une joute de hockey dans laquelle des Midgets et les Old Timers s'affronteront vers 8 heures aura lieu le grand Bal des Quéteux, organisé par l'association des Filles d'Isabelle de l'endroit. Ce Bal se déroulera dans les locaux de la salle paroissiale.

déjà une vingtaine d'équipes se sont enrégistrées. Ceux qui ont connu, dans le passé, les organisations des Classiques de canots et des Festivités de chasse ont la preuve d'un gage de succès.

Les bourses et trophées seront remis le soir même aux participants de cette course, lors d'un souper et d'une soirée canadienne qui se tiendront à la salle paroissiale de l'endroit. Le dimanche, le 13 février, la journée débutera par la messe dite Carnaval, par la participation du Bonhomme Carnaval, des duchesses et des équipes de hockey qui auront pris part aux compétitions; au cours de l'après-midi, soit vers deux heures la Voirie Provinciale affrontera le club de hockey des Loisirs Saint-Michel Inc. et, pour clore cette fin de semaine d'activités, vers 7 heures et demi, aura lieu le couronnement de la Reine suivi d'une soirée dansante.

Toutes les personnes souhaitant avoir des détails supplémentaires ou désirant enregistrer des équipes de coureurs pour la grande course à relais, pourrait entrer en communication avec les numéros suivants 833-6583 et 833-6548.

Trois charmantes demoiselles ont bien voulu prêter leur concours aux organisateurs du Carnaval de Saint-Michel des Saints en se présentant comme duchesses. Il s'agit de Mlles Guylaine Ducharme, Cécile Grégoire et Louise Beauséjour.

Photo Angel.



Guylaine Ducharme



Cécile Grégoire



Louise Beauséjour

Vendredi, le 12 février, les jeunes âgés de 9 à 14 ans seront l'objet de certains jeux ou compétitions qui se dérouleront sur la patinoire municipale. A 2 heures de l'après-midi se tiendra la grande course à relais; cette course verra son départ se réaliser à l'hôtel Desrosiers, à Saint-Zénon, pour se terminer en face de l'église de Saint-Michel. Les différentes équipes se composeront de trois coureurs et chacun de ceux-ci devra courir une distance de 3 milles et un tiers pour, par la suite, se faire relayer par son coéquipier. Cette course sera un événement des plus importants du Carnaval, car

Billet de Jean-Lou

Le petit pont en dentelle

Le petit pont en dentelle S'ouvre comme une aile d'oiseau Au-dessus des Asphodèles

Il tire sa passerelle Comme l'enfant tend un doigt Le petit pont en dentelle Un couple de tourterelles Sous les bois chante à coeur joie Au-dessus des Asphodèles

Il regarde les nacelles Danser sous l'arche de bois Le petit pont en dentelle

Un amoureux et sa belle Se becquettent sous son toit Au-dessus des asphodèles

Le petit pont en dentelle Cache le soir les tournois Des amours et des querelles

Comme un phare il appelle A LUI TOUS LES VILLAGEOIS A lui tous les villageois Le petit pont en dentelle Au-dessus des asphodèles

J. L. Le S.

Villanelle dédiée aux Capitaines et aux équipes de la Ligue du Chalet Blanc

Pour abonnement: signalez 759-2314

Saint-Michel des Saints

BAPTEME:

Est devenue enfant de Dieu: Marie, Nathalie, Claudia, fille de M. & Mme Viateur Richard (Lucie Tremblay) Le parrain et la marraine ont été M. & Mme Israel Richard (Claudia Goyet) grands parents de l'enfant.

DECES:

Mme Wilfrid Thouin (Charlotte Archambault) décédée et inhumée à l'Assomption.

Nous offrons nos condoléances aux familles en deuil.

REUNION:

C'est le 19 janvier que les membres de l'A.F.E.A.S. avaient leur réunion mensuelle. C'est regrettable que l'assistance n'ait pas été plus nombreuses vu la mauvaise température, la pluie et la chaussée glacée, 28 dames ont eu le courage de se rendre. Inutile de dire que la soirée a été très intéressante. Le sujet à l'étude a été amour et participation, tous les membres présents prirent une part active aux questions posées. Pour conclure on s'accorde à dire que par le bien commun on en vient à s'aider les uns les autres, afin de prendre conscience de nos problèmes, et de s'aider davantage en s'entraidant.

A la partie technique, comme toujours les morceaux d'artisanat ne manquaient pas, jeté de lit et catalogue faits au crochet, cadre fait aux points de croix, un couvre-lit courte pointe, coussin courte-pointe, gilet de fillette et un nouveau modèle de pantoufles tricot à l'aiguille, patron fait par une des membres.

Nous avons eu une démonstration par Mme Berthe Bouchard. La recette consistait en hamburger, cric, crac, croc, la recette terminée toutes ont pu y goûter en plus d'être un plat décoratif pour la table c'est délicieux et nourrissant. Bravo, Merci et félicitations à Mme Bouchard qui est un vrai cordon bleu.

Mme Jacqueline Racine fut l'heureuse gagnante du prix de présence, pour ce qui fut du prix d'anniversaire, il alla à Mme Réjeanne Ferland. Pour clore la soirée un gouter nous fut servi par l'équipe de Mme Jeanette Racine après on se dit bonsoir et à la prochaine.

CLUB D'AUTO-NEIGE:

Félicitations au conseil du Club motoneigiste de Saint-Michel des Saints pour le montant qu'il a pu obtenir du Gouvernement fédéral soit \$146,000.00 pour la construction d'une piste d'aato-neige reliant Saint-Michel à Saint-Gabriel de Brandon. M. Marcel Champagne président du Club était tout heureux d'avoir la confirmation du député M. oonfirmation du député M. A. Yanakis et aussi d'une secrétaire du Gouvernement fédéral, l'autorisant, à engagé le personnel voulu, ce qui a pour effet de réduire le nombre de chômeurs dans notre localité.

UNE BONNE PUBLICITE C'EST 50% DE LA VENTE. NOUS SOMMES A VOTRE DISPOSITION

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de la Ville de
BERTHIERVILLE, COMTE DE BERTHIER



Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le Conseil à son assemblée tenue le 29ième jour de Janvier 1972 a adopté le règlement no. 457, REGLEMENT POURVOYANT A L'INSTALLATION ET LA POSE D'UN SYSTEME D'AQUEDUC DE 16" DE DIAMETRE, SUR UNE PARTIE DE LA RUE NOTRE-DAME A BERTHIERVILLE ET A UN EMPRUNT DE \$81,200.00 A CETTE FIN".

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du secrétaire-trésorier, en l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'une assemblée des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable, qui sont majeure et possèdent la citoyenneté canadienne, s'il s'agit de personne physique, est par les présentes convoquée, et sera tenue le 8ième jour de février 1972, à sept heures du soir, en l'Hôtel de Ville, et que là et alors le dit règlement sera soumis aux dits électeurs et pris par eux en considération, conformément à la Loi.

DONNE à Berthierville, ce 31ième jour de Janvier mil neuf cent soixante-douze.

René Bayeur
Secrétaire-trésorier.